

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le réescompte des effets de commerce par les instituts d'émissions. — L'activité économique de la Belgique pendant le mois de mars 1929. — Une description américaine des magasins à succursales multiples en France. — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

LE REESCOMPTE DES EFFETS DE COMMERCE

PAR LES INSTITUTS D'EMISSION.

Lorsque les Etats-Unis ont constaté que de nation emprunteuse ils étaient en mesure de devenir prêteurs sur le marché international de l'argent, ils se sont préoccupés d'employer une partie de leurs capitaux à financer eux-mêmes les crédits d'acceptations de banque, intéressant leur exportation et leur importation, et qui jusque-là passaient par Londres.

Le Federal Reserve Act avait facilité ces opérations. Au 31 octobre 1928, le montant des acceptations en cours données par les banques américaines s'élevait à \$ 1.122.746.689. Atteindre en une dizaine d'années ce chiffre est certes un résultat intéressant.

Pour se guider dans cette activité nouvelle, les banquiers américains ont constitué une association professionnelle, qui porte le titre de « American Accepting Council ». Le dernier rapport de cette association donne des renseignements intéressants.

Au début, un grand nombre de banques américaines ont été attirées par cette nouvelle branche d'activité, mais elles n'ont pas tardé à constater que tout n'était pas bénéfique dans les acceptations données par des établissements financiers pour compte de leurs clients en vue de financer le commerce international. En 1920-1921, environ 500 banques américaines s'occupaient de ce genre d'opérations; actuellement, leur nombre est réduit à 200.

Sur une période de dix ans, le taux moyen de l'escompte pour les acceptations de banque à New-York a été de 4,07, contre 4,93 p. c. pour le papier commercial ordinaire et 5,25 p. c. pour le « time money ».

Les objets, pour lesquels les rembour de banque peuvent être utilisés par les banques soumises aux règles du Federal Reserve System, sont limités strictement, la préoccupation dominante étant de ne traiter comme tel que le papier couvrant spécifiquement des transactions individualisées sur marchandises et se liquidant automatiquement à l'échéance (« specifically identified with individual self liquidating transactions, in commodities either in transit or in storage »): Sont exclus les tirages sur un crédit général, sans rapport précis avec une transaction déterminée. Les banques affiliées fournissent notamment à la Federal Reserve Bank des précisions dans les bordereaux accompagnant les effets qu'elles présentent au réescompte, et cela en dehors des indications qui se trouvent sur l'effet.

De son côté, le distingué Président de la Banque Nationale Suisse, le Dr Bachmann, en prenant récemment la parole devant l'assemblée générale de ses actionnaires, a tenu à répondre aux reproches, qui paraissent avoir été adressés à la Banque, d'écarter de son portefeuille les rembour de banque, n'ayant pas un caractère strictement commercial.

Nous ne méconnaissions pas du tout, a dit M. Bachmann en substance, l'intérêt que présente un marché important d'effets de commerce étrangers en Suisse. Mais le meilleur appui que nous puissions apporter à ce crédit, c'est de veiller à ce que notre change reste stable. De cette manière, les effets avec l'étranger reposent sur une base solide, puisque les devises peuvent toujours être échangées dans un sens ou dans

l'autre, sans pertes appréciables. Si, au contraire, la Banque Nationale acceptait du papier financier, parce qu'il a pris la forme d'un rembourser de banque, elle ne tarderait pas à devoir relever le taux de son escompte. Or, son devoir essentiel est de veiller sur le marché national.

Nous croyons avoir résumé en ces quelques mots les observations de M. Bachmann sur ce point. Elles sont tout à fait judicieuses.

Les instituts d'émissions, dans leur politique de réescompte, ne peuvent pas s'inspirer entièrement des mêmes règles que les banques privées. En dehors du produit de l'opération, celles-ci considèrent avant tout la valeur des signatures et par conséquent la sécurité et la liquidité que représente à ce point de vue le papier.

Les banques d'émission ont, au contraire, pour règle d'accepter au réescompte le papier commercial et d'exclure le papier financier.

Est-ce parce que ce dernier offrirait nécessairement moins de garanties ? Nullement, car l'effet financier portera souvent la signature de deux banques de premier ordre et d'une maison de commerce ou d'industrie qui mobilise ainsi un crédit ; il n'y a aucun doute sur la valeur de pareil papier. Cependant, les banques d'émission écarteront ces effets parce qu'elles ont pour premier devoir de veiller sur la circulation monétaire. Quand elles font du crédit, elles le font en règle générale avec des billets de banque. Or, elles ne peuvent émettre ceux-ci que pour autant qu'ils correspondent à une augmentation effective de marchandises et de prestations économiques dans le marché national. Si elles agissent autrement, elles risquent de faire hausser artificiellement les prix. Dès lors, elles doivent proportionner leurs billets aux besoins réels de l'économie nationale. Elles sont certaines de se conformer à ce principe, quand elles ne les donnent que :

1° contre de l'or ;

2° contre des traites représentant des opérations commerciales réelles, individualisées, entraînant un paiement à l'échéance.

Sur le principe, aucun doute n'est possible, mais l'application n'est pas toujours facile.

Le type du rembourser de banque est l'effet tracé par une maison de commerce ou un industriel, sur la banque indiquée par son client en vue de faire ou de garantir le paiement. Ces traites n'existent pas dans le commerce intérieur. Elles sont internationales et sont généralement accompagnées de documents : connaissance, facture, police d'assurance, sur le vu desquels le banquier est autorisé à accepter. Quand il a donné son acceptation, il garde les documents ou les confie à son client, selon leurs conventions particulières. Mais les traites continuent à circuler. La signature du banquier a remplacé le gage, représenté par les documents qui y étaient originairement attachés. Nul doute que ce

rembourser de banque ne soit du papier essentiellement commercial.

La place d'Anvers en recevait largement, avant la guerre, de la République Argentine, et c'est à ce papier que la Banque Nationale faisait allusion, quand, dans son dernier rapport, elle disait :

« En vue de favoriser, sous ce rapport, le rétablissement des anciennes habitudes commerciales, notre institution réescompte au taux minimum, lorsqu'elles lui sont présentées par sa clientèle habituelle, les acceptations d'établissements bancaires belges tracées par des firmes commerciales établies à l'étranger. »

Une seconde catégorie d'acceptations de banque se rattache aux mêmes opérations d'importation et d'exportation. Si certaines marchandises, comme les produits des mines, par exemple, sont fournies tout le long de l'année, les produits de l'agriculture et de l'élevage donnent, au contraire, lieu à des livraisons saisonnières. C'est le cas pour les céréales, le coton, la laine, le sucre, etc. Autant il est naturel que, pour des livraisons qui s'espacent sur tous les mois de l'année, l'industriel doive disposer du capital roulant nécessaire, autant il se comprend que, pour les marchandises saisonnières, le recours au crédit s'impose aux périodes de livraison : sans cela, les intéressés se trouveraient devoir laisser improductifs, pendant la saison morte, des capitaux très importants. Dans ces conditions, et pour éviter ces pertes, ils ont recours à leur banquier et ils ne sont pas toujours en situation d'individualiser les opérations pour lesquelles ils réclament du crédit. Il s'agit en somme pour eux de financer, dans les limites de leur clientèle, la récolte des céréales, du coton, de la laine, et leur exportation.

A l'égard de papier tracé pour la mobilisation de pareils crédits, les banques d'émission ont généralement pour règle de n'intervenir que dans la limite où la marchandise est exportée par leur pays, parfois aussi, mais moins régulièrement, quand elle y est importée par une maison nationale qui en fait commerce et qui a le crédit à sa charge. Ces conditions s'expliquent. Il s'agit, en effet, d'un mouvement mondial et il est assez naturel que les différents pays intéressés aident à en assurer la trésorerie. Est-ce à dire que les banques privées doivent observer la même limitation ? Nullement, si leur ressources propres leur permettent d'aller au delà.

Comme ce genre d'opérations est cependant beaucoup plus difficile à suivre que l'escompte du papier finançant des opérations déterminées et individualisées, la plupart des banques d'émission n'admettent pas ces effets non spécialisés au réescompte d'une façon générale et sans limites, mais seulement pour de premières signatures de tireurs et moyennant certaines conditions sévères. A Londres, où l'acceptation de banque pour compte étranger fait l'objet d'un vaste marché et d'une spécialisation très compétente par un certain nombre de grandes maisons et de

banques puissantes, qui depuis longtemps s'occupent de ces opérations, on s'en remet assez bien au jugement de ces maisons, mais non sans limite. Encore le papier porte-t-il le plus souvent des précisions, le rattachant à une opération commerciale déterminée. D'autres banques d'émission demandent à être consultées à l'origine de l'opération et n'acceptent ce genre de papier que dans certaines limites. D'autres ne le prennent que des banques qui leur donnent leur apaisement au point de vue du contrôle qu'elles exercent. Toutes, en d'autres termes, s'efforcent de ne le réescompter que s'il couvre vraiment des transferts commerciaux de marchandises.

Il est une troisième catégorie de lettres de change parfois qualifiées de rembour de banque, où l'objet commercial est beaucoup plus lointain et qui ne méritent pas ce titre. Une banque d'un pays autorise par exemple des clients étrangers à tracer sur elle à concurrence d'un certain montant, ou bien les banques, en faisant des avances en compte courant, stipulent

qu'elles pourront faire mobiliser ce crédit sous forme d'effets de commerce. Il n'est point douteux qu'en lui-même pareil papier est à tort qualifié de rembour de banque. C'est du simple crédit à découvert et du papier financier remplaçant des promesses. Ces opérations sont parfaitement légitimes. Mais c'est aux banques privées à les faire, avec leurs propres ressources.

Ces distinctions, qui sont loin d'être complètes, ne sont pas du tout arbitraires. Il est manifeste, en effet, que si les instituts d'émission se relâchaient de leur sévérité à cet égard, elles fourniraient certes l'occasion d'un gain temporaire à un certain nombre de banques privées, mais elles risqueraient de voir rapidement mettre en péril leurs réserves en or et en devises, et de devoir ensuite, par un relèvement du taux d'escompte, atteindre l'ensemble de l'activité économique du pays. Or, chacune considère à juste titre que c'est avant tout sur la situation monétaire de sa propre nation qu'elle a le devoir de veiller.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

PENDANT LE MOIS DE MARS 1929.

APERÇU GÉNÉRAL.

Le troisième mois de l'année a vu se prolonger l'activité industrielle de la Belgique.

Les charbonnages, les verreries, les usines métallurgiques, les cimenteries et les carrières sont fort actives et la situation fait contraste avec celle du mois correspondant de 1928, qui était déjà satisfaisante dans l'ensemble. Mais à cette époque, le marché intérieur était réservé, les stocks de charbon étaient considérables et la situation des verreries et des ateliers de construction était réduite.

Aujourd'hui, les stocks de charbons diminuent rapidement et les verreries et les ateliers de construction ont recouvré une activité inconnue depuis longtemps. Il n'y a rien de surprenant, d'ailleurs, à cette prospérité générale de l'industrie belge: la création d'entreprises nouvelles et l'agrandissement des installations existantes surexcitent la production. L'essor du bâtiment est particulièrement caractéristique. Le chômage demeure fort restreint et les salaires subissent des remaniements constants.

Cependant, les industries textiles se plaignent du manque de commandes et des difficultés que font les acheteurs étrangers pour régler leurs factures.

Le froid a fortement désorganisé les transports par fer et par eau. Cette désorganisation a été d'autant plus sensible qu'elle venait à une période de grande activité: transport des betteraves, des chaux à usage agricole, des produits de carrières, charbonnages et cimenteries. En ce moment encore, le rétablissement imparfait de la navigation fluviale pèse sur les chemins de fer qui ne peuvent livrer tous les wagons qui leur sont demandés.

Terminons en rappelant le malaise chronique de la Bourse, dû autant à des excès que nous avons condamnés en leur temps qu'à la situation des grandes bourses internationales. Il faut également tenir compte du fait que les énormes émissions des dernières années pèsent sur le marché et enlèvent toute élasticité à l'épargne, sollicitée de toutes parts.

LA CONCENTRATION.

Verreries.

Nous avons annoncé récemment que d'importantes opérations de concentration allaient se produire dans l'industrie verrière. L'Agence Economique et Financière signale que, sous la dénomination de « Mutuelle de l'Industrie Verrière », sera prochainement constituée une société au capital de 100 millions de francs pour fusionner les intérêts de plusieurs groupes importants ayant des participations dans les verreries méca-

niques employant les procédés Fourcault tant en Belgique qu'à l'étranger.

Parmi les souscripteurs: Banque de Bruxelles, Compagnie Belge pour l'Industrie, Banque de Charleroi, le groupe de MM. A. Gobbe et R. Reyer, la Société des Participations Verrières.

Transports maritimes.

Un accord international a été conclu, dans l'Atlantique Nord, entre les compagnies de navigation américaines, belges et néerlandaises pour la refonte de leurs horaires et une meilleure collaboration générale des services de navigation.

Banques.

La Banque de Malines va être absorbée par la Banque de Louvain. Ces deux établissements sont affiliés au groupe de la Banque de Bruxelles. L'établissement formé par la fusion des deux institutions s'appellera Banque de Louvain et de Malines.

Industrie hôtelière.

La Société anonyme « Ostende Balnéaire » a absorbé, par fusion, la Société anonyme « Les Palaces d'Ostende ».

Ciments et matériaux de construction.

La Société Luxembourgeoise pour le Commerce des Matériaux de Construction vient de publier son rapport annuel sur l'année 1928.

La société et ses filiales ont retiré des avantages de l'entente entre fabricants de ciment français, belges et luxembourgeois et de l'accord germano-belge réglant l'exportation de ciment vers la Hollande.

La vente des briques de ciment de laitier se développe.

La Société Luxembourgeoise vend les produits de seize entreprises belges, luxembourgeoises, françaises et allemandes dans lesquelles elle possède des participations: elle traite les affaires de ciments, tuiles, briques, briques de laitier, ardoises et chaux.

La presse signale qu'il serait question de créer un comptoir des ciments qui relèverait de 40 p. c. les prix pour la consommation intérieure. Il semble que les prix actuels sont considérés comme peu rémunérateurs par les cimenteries belges qui rencontrent des difficultés sur le marché hollandais, par suite de l'importance croissante des fournitures des dissidents.

Ces fournitures étant imputées sur la part attribuée aux industriels belges, ceux-ci voyaient leurs tonnages

diminuer de mois en mois. Leurs exportations vers la Hollande ne représentent qu'un faible pourcentage de leur production, alors que, pour les cimentiers dissidents ce marché est très important. Dès lors, les cimentiers belges estiment que seule une baisse sérieuse des prix sur le marché hollandais pourra amener les dissidents à adhérer à l'entente.

Des discussions ont eu lieu, des propositions faites, mais aucune mesure efficace ne fut proposée. Au cours des pourparlers, la situation des cimentiers belges était assez difficile. En effet, les Allemands et les représentants de l'usine de Maestricht ne suivaient les Belges qu'avec répugnance dans la voie de la baisse des prix et même, parmi nos industriels, un groupe possédant la moitié du capital de l'usine de Maestricht, se montrait peu pressé de poursuivre une guerre de prix, le léger désavantage résultant pour lui de la concurrence des dissidents belges étant largement compensé par le bénéfice que le maintien des prix élevés procure à sa filiale hollandaise.

Devant cette situation, le Comptoir des Chaux et Ciments du Tournais, groupant diverses usines représentant une production annuelle de 500.000 tonnes environ, a dénoncé l'entente hollandaise. Cette décision a sorti ses effets le 15 avril. Un comité comprenant un Belge, un Allemand et un représentant de l'usine de Maestricht a été constitué pour étudier les mesures à prendre pour sauvegarder l'entente. Il y a, toutefois, lieu de croire que celle-ci deviendra caduque.

Sur le marché intérieur, la lutte continue très vive, amenant une baisse sensible des prix.

La rupture de l'entente hollandaise et la concurrence très vive sur le marché belge font donc prévoir une recrudescence de la lutte entre les cimentiers et, inévitablement, une baisse des prix. Certains pourparlers seraient toutefois en cours. C'est sans doute ceux auxquels nous avons fait allusion plus haut, mais il s'écoulera certainement une longue période avant qu'une entente puisse se faire, les difficultés à résoudre étant très nombreuses.

On annonce la fusion des « Briqueteries de Thielrode », société anonyme, avec les « Tuileries Sainte-Marie de Stekene-Waes », société anonyme.

Charbonnages et électricité.

La Société coopérative **Liaison des Centrales du Borinage**, à Mons, vient de se dissoudre. Elle avait été créée en 1921 pour relier les différentes centrales électriques des charbonnages de la Société Générale, de façon à former une entr'aide en cas d'accidents et pour éviter des installations supplémentaires de réserves.

L'affaire ayant pris du développement, on avait établi une centrale commune à Quaregnon, le long du canal.

D'autre part, il s'était constitué, au capital de 1 million, un syndicat d'études entre les autres charbonnages : Hensies-Pommereul, Fief de Lambrechies, Rieu-du-Cœur, Chevalières, en vue de chercher le moyen d'établir une centrale unique pour tout le Borinage. Ce syndicat est arrivé à un arrangement par la constitution de la Société anonyme Union des Centrales Electriques du Hainaut (groupement du Borinage).

Ce groupement est constitué au capital de 35 millions, formé par les apports de la Liaison des Centrales, en liquidation, et les apports des différents charbonnages de la Générale, et à l'intervention de l'Union Générale Belge d'Electricité, à Bruxelles. Les apports sont constitués par les propriétés de la Liaison des Centrales, également par le matériel des centrales des divers charbonnages, y compris toutes les canalisations de câbles armés.

Le capital actuel, de 35 millions, va être porté incessamment à 90 millions, pour développer la centrale existant à Quaregnon.

On fournira le courant aux autres grosses entreprises de la région, notamment à celles faisant partie du syndicat d'études ci-dessus indiqué, deux carrières du Tournais, la Société Intercommunale d'Electricité du Borinage, qui souscriront à l'augmentation de capital suivant une formule basée sur le nombre de kilowatts consommés.

Il s'agit donc en fait d'une mutuelle sous le patronage de l'Union Générale Belge d'Electricité, telle qu'il en fonctionne déjà dans le pays de Liège et à Charleroi.

Parmi les nouveaux participants actuellement acquis, il y a lieu également de comprendre la Carbochimique et la Carbonisation Centrale.

COMMERCE DE BANQUE, MARCHÉ DE L'ARGENT ET SPÉCULATION.

Nos statistiques bi-mensuelles du marché de l'argent montrent que celui-ci, et surtout le **call-money**, a renchéri quelque peu au cours du mois de mars. Cependant, il demeure assez abondant pour assurer la réussite des émissions des sociétés. Le marché des capitaux est, en effet, sollicité par quantité d'affaires nouvelles, des constitutions de « holdings » notamment. Mais la Bourse reste déprimée, malgré la fermeté des rentes et la prospérité industrielle.

Le « Bulletin » de la Rotterdamsche Bankvereniging signale les émissions belges ci-dessous, effectuées en Hollande depuis le début de l'année.

	Montant nominal	Nature des titres	Taux d'émission	Entreprises	Montant net
Janvier	2.000.000 fl.	6 %	93 %	Usines Gilson	1.860.000 fl.
Janvier	2.680.000 fl.	actions	24,30 fl.	Sofina	13.024.800 fl.
Février	4.000.000 fr. b.	actions	340 fl.	Soc. Comm. belge	1.360.000 fl.

Les Ciments de Thieu, S. A., vont émettre, en Hollande également, un emprunt de 10,000,000 florins aux conditions indiquées précédemment ici même.

* * *

Il convient de signaler que la Société Générale va porter son capital de 400 millions à un milliard. A ce propos, il est intéressant de signaler qu'en 1927, le mon-

tant des augmentations de capital des banques s'est élevé à 623 millions (pour 19 sociétés); en 1928, 52 banques, ayant un capital de 1,922 millions, ont augmenté celui-ci de 1,646 millions. En ce qui concerne les constitutions de banques nouvelles, nous avons les chiffres suivants:

1927: 11 entreprises pour 8,450,000 francs;

1928: 15 entreprises pour 441,500,000 francs.

Les sociétés s'occupant d'opérations financières ont également fait, en 1928, preuve d'une grande activité:

	Constitution d'affaires nouvelles		Augmentation de capital	
	Nombre de sociétés	Montant du capital	Nombre de sociétés	Montant du capital
	(En millions de francs.)			
1927	81	248	62	198
1928	135	2.135	76	360

Le montant des apports, pour les deux années, est respectivement de 198 millions et 248 millions.

CHARBONNAGES.

Voici quelles sont les statistiques publiées par l'administration des mines:

I. — Production, stocks et nombre de jours d'extraction.

Février 1929	Production (Tonnes)	Stock à la fin du mois (Tonnes)	Nombre moyen de jours d'extraction
Couchant de Mons	436.380	294.480	22,1
Centre	337.950	118.330	22,9
Charleroi	624.990	240.510	23,8
Namur	34.270	6.770	23,6
Liège	435.150	78.330	23,9
Limbourg	246.040	35.950	24,—
Le Royaume	2.114.780	774.870	23,2
1929, janvier	2.453.370	976.580	26,—

Le nombre de journées faites par les ouvriers est tombé de 4,289,670 à 3,636,190, ce qui s'explique à la fois par la courte durée du mois de février et par une diminution des ouvriers employés, dont l'effectif est tombé de 160,928 en janvier à 150,745 en février. La main-d'œuvre serait actuellement insuffisante en qualité et en quantité. Aussi, selon l'Agence Economique et Financière, il serait question de faire venir 1,000 ouvriers polonais en Belgique, pour y travailler dans les charbonnages. Le Peuple a rapporté tout récemment que la main-d'œuvre est difficile à fixer dans les charbonnages de la Campine, les ouvriers wallons qui y sont embauchés, même à des salaires supérieurs, ayant tendance à regagner les régions du Sud.

Le rendement individuel ne cesse d'augmenter; il fut en février de 582 kg. contre 572 kg. en janvier. Rappelons à ce propos les moyennes des années précédentes:

1913	525 Kgs.
1924	461 »
1925	479 »
1926	518 »
1927	517 »

Il convient, évidemment, de faire la part de l'influence des moyens d'extraction mécaniques, influence qui est révélée par la production individuelle moyenne des ouvriers à veine:

1913	3.160 Kgs.
1924	3.507 »
1925	3.591 »
1926	3.911 »
1927	3.936 »
1928	4.210 »

Les stocks sont extrêmement bas, plus bas que la moyenne de 1913 et des dernières années, à l'exception de 1926, année de la grève anglaise:

1913	955.890 tonnes.
1924	849.965 »
1925	1.667.620 »
1926	168.590 »
1927	1.847.180 »
1928	1.488.572 »

Le stock actuel est de 774,370 tonnes, alors qu'il était de 1,817,000 en février 1928.

	1928	1929
	(Tonnes)	(Tonnes)
Janvier	1.781.000	976.580
Février	1.817.000	774.870

Voici, d'après le *Moniteur des Intérêts Matériels* le tableau de la production et de la consommation de houille de la Belgique depuis l'année 1904 :

Années	Production	Consom- mation	Surplus ou déficit de la production
(Unité : Kilotonne = 1.000 tonnes.)			
1904 ...	22.761	20.228	+ 2.533
1905 ...	21.775	20.991	+ 781
1906 ...	23.770	22.805	+ 965
1907 ...	23.705	23.243	+ 462
1908 ...	23.558	22.583	+ 975
1909 ...	23.518	23.755	— 237
1910 ...	23.917	24.126	— 209
1911 ...	23.054	24.844	— 1.700
1912 ...	22.972	26.081	— 3.109
1913 ...	22.842	26.046	— 3.204
1914 ...	16.714	—	(1)
1915 ...	14.178	—	(1)
1916 ...	16.863	—	(1)
1917 ...	14.920	—	(1)
1918 ...	13.826	—	(1)
1919 ...	18.482	15.267	+ 1.215 (1)
1920 ...	22.389	22.812	— 37
1921 ...	21.750	19.313	+ 2.437
1922 ...	21.208	25.639	— 4.431 (1)
1923 ...	22.922	28.310	— 2.638
1924 ...	23.362	31.520	— 8.158
1925 ...	23.970	30.402	— 6.452
1926 ...	25.260 (2)	32.640	— 7.380
1927 ...	27.320 (2)	35.547 (2)	— 8.227 (2)
1928 ...	27.543 (2)	35.642 (2)	— 8.099 (2)

(1) Guerre et suites de guerre.

(2) Belgique et Grand-Duché de Luxembourg réunis depuis le 1^{er} mai 1922.

(3) Estimation.

Il apparaît que de 1904 à 1928, la consommation a augmenté de 75 p. c., entraînant un déficit de la production de plus de 8 millions de tonnes, bien que la production ait augmenté de 22,761,000 tonnes à 27,543,000 tonnes. M. le professeur De Leener, qui a étudié avec une attention toute particulière l'évolution industrielle de la Belgique avait bien vu, nous l'avons

déjà dit, que celle-ci était déterminée par l'abondance du charbon. Il semble qu'actuellement la cause de l'évolution se trouve dépassée et que la surindustrialisation de la Belgique ne dépend plus, au contraire, de l'abondance de la houille.

Il est vrai qu'il faut considérer que si la Belgique devient importatrice de charbon, elle l'est à des conditions tout à fait avantageuses, puisque, au grand dam de ses maîtres de charbonnages, elle est ouverte au dumping des charbonnages des quatre nations voisines.

La statistique des fours à coke et des fabriques d'agglomérés de houille s'établit comme suit :

Voir tableaux page 296.

La Belgique est donc devenue un important producteur de coke, alors que les fabriques d'agglomérés de houille ont perdu une partie de leur importance.

* * *

Au cours de la période sous revue, l'industrie charbonnière belge a été frappée de deux graves accidents arrivés à des travailleurs du fond, au charbonnage de Waterschei et à celui du Fief de Lambrechies. Les victimes ont été malheureusement nombreuses et ces catastrophes ont eu un retentissement douloureux dans le pays.

* * *

La publication des bilans des charbonnages se poursuit. Sur 16 comptes de profits et pertes disponibles on obtient les résultats suivants :

1927	88.036.000 fr.
1928	87.196.000 fr.
En moins	50.840.000 fr.

L'année 1928 a donc été moins favorable que 1927, malgré une réduction rapide des stocks et une reprise de toute l'industrie. Il faut cependant tenir compte de certaines circonstances : notamment des immobilisations nouvelles et des participations dans les nouvelles usines de carbonisation de la houille.

Dans la plupart des charbonnages, la situation s'est fortement améliorée en février et mars par suite des grands froids et les prix sont en hausse. Au cours du mois sous revue, le marché fut effervescent, tant pour les charbons domestiques que pour les charbons industriels dont la demande est restée supérieure à celle qui se manifeste à cette période de l'année. Les stocks des vendeurs grossistes étant épuisés, leur reconstitution prolongera encore la période d'activité.

La demande de charbons industriels reste considérable et tend à s'accroître, beaucoup d'industries étant encore privées de leurs sources habituelles d'approvisionnement ou désirant constituer un stock avant les hausses prévues. Le problème des expéditions reste difficile, vu la pénurie de wagons et la lenteur du rétablissement d'une navigation fluviale régulière.

Fours à coke.

1929, Février	Production (Tonnes)	Consommation de charbon			Nombre d'ouvriers
		belge	étranger	Total	
Couchant de Mons	44.060	61.610	530	62.140	819
Centre	64.580	81.160	8.270	89.430	987
Charleroi	113.600	106.420	48.820	155.240	966
Liège	116.480	46.140	110.830	156.970	1.572
Autres provinces	120.020	19.730	145.470	165.200	2.155
Le Royaume	458.740	315.060	313.920	628.980	6.499
1929, janvier	520.240	365.090	345.870	710.960	6.232
1927, moyenne mensuelle	449.710	290.450	320.880	611.330	5.833
1926, moyenne mensuelle	448.880	290.900	320.880	611.780	5.824
1925, moyenne mensuelle	342.348	216.094	235.672	461.768	5.345
1924, moyenne mensuelle	346.650	183.589	278.946	462.535	5.384
1913, moyenne mensuelle	293.580	233.860	149.628	383.460	4.292

Fabriques d'agglomérés de houille.

1929, Février	Production en tonnes	Consommation de charbon	Nombre d'ouvriers
Couchant de Mons	9.830	8.400	75
Centre	17.490	15.760	116
Charleroi	95.660	86.090	816
Namur	8.390	7.640	27
Liège	28.890	26.780	222
Le Royaume	159.760	144.670	1.256
1929, janvier	182.830	165.070	1.256
1927, moyenne mensuelle	140.580	127.530	1.271
1926, moyenne mensuelle	179.179	161.682	1.432
1925, moyenne mensuelle	187.570	168.221	1.578
1924, moyenne mensuelle	167.693	150.405	1.526
1913, moyenne mensuelle	217.220	197.390	1.911

Le nouveau syndicat des cokes est entré en fonction le 1^{er} avril et a fixé des prix sensiblement supérieurs aux prix officiels en vigueur depuis août 1927. Le coke pour hauts fourneaux passe de 185 à 210 francs. Le prix officiel pratiqué antérieurement était d'ailleurs déjà

souvent dépassé et les cotations effectuées se rapprochaient des cours officiels établis le 1^{er} avril.

MÉTALLURGIE.

Voici les données officielles sur la production :

I. — Produits bruts (Fonte et acier).

1929, FÉVRIER	HAUTS FOURNEAUX		ACIÉRIES
	Nombre de hauts fourneaux en activité	Production de fonte (Tonnes)	Production d'acier brut (non compris les pièces moulées) (Tonnes)
Hainaut	24	147.730	143.860
Liège	20	108.620	117.030
Autres provinces	11	45.970	32.950
Le Royaume	55	302.320	293.840
1929, janvier	56	350.630	346.820
1928, décembre	56	345.280	323.480
1928, novembre	56	331.470	330.310

II. — Produits finis (Fer et acier).

1929, FÉVRIER	ACIÉRIES		FABRIQUES DE FER
	Production de pièces d'acier moulées (Tonnes)	Production d'aciers finis (Tonnes)	Production de fers finis (Tonnes)
Hainaut	4.520	141.890	8.390
Liège	1.780	102.010	1.530
Autres provinces	1.880	22.890	2.350
Le Royaume	8.180	266.790	12.270
1929, janvier	10.190	313.000	14.990
1928, décembre	9.840	287.790	13.470
1928, novembre	9.800	290.430	16.070

Selon *L'Echo de l'Industrie*, le nombre de hauts fourneaux en construction en Belgique est de six; ce sont les sociétés suivantes qui projettent d'augmenter leur production de fonte:

	Hauts fourneaux en activité	Hauts fourneaux en construction	Production journalière actuelle
Providence	4	1	1.300 tonnes
Clabecq	3	1	600 »
Gustave Boel	2	1	400 »
Ougrée-Marhayé	6	1	1.130 »
Angleur-Athus	8	2	1.300 »

Ces agrandissements prouvent que les producteurs ont confiance dans l'avenir de la métallurgie lourde; la situation actuelle reste fort satisfaisante: le marché est stable et les fluctuations des prix sont assez réduites. Pour certaines catégories, en poutrelles notamment, on relève une certaine hausse, due au renchérissement des prix du transport et du combustible.

On trouvera ci-dessous le tableau mensuel de la production des hauts fourneaux belges:

Voir tableau page 298.

La fonderie continue à bénéficier d'ordres nombreux à l'exportation aussi bien qu'à l'importation. Les prix de vente ont été relevés de 10 à 15 p. c. depuis le 1^{er} mars.

En tôlerie, l'activité est satisfaisante, quoique la concurrence à l'exportation empêche le relèvement des prix. On note des commandes pour les Balkans et la Syrie.

Les affaires en boulonnerie sont favorables.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

La situation demeure favorable et les prix de vente ont atteint un niveau qui laisserait aux industriels un bénéfice honorable. La région de Malines ne bénéficie cependant pas de ces conjonctures favorables.

Nous aurons prochainement l'occasion de parler de la constitution d'une espèce de syndicat à l'exportation groupant la presque totalité des ateliers.

Le recrutement de la main-d'œuvre devient difficile: l'extension donnée à de nombreuses usines de la région du Centre, la création d'ateliers nouveaux et, enfin, la dénatalité pendant la période de guerre contribuent à rendre la situation assez difficile.

L'industrie belge a enregistré au cours du mois des commandes intéressantes à l'exportation.

Les chemins de fer égyptiens ont passé commande à une firme belge de travaux de remplacements à des ponts et charpentes et un ordre important en boulons. La Belgique participera aux adjudications de 150 wagons à bestiaux pour les chemins de fer de l'Afrique du Sud et de 46 locomotives pour l'India Store Department.

MÉTAUX NON FERREUX.

Production de zinc brut en Belgique.

	Production en tonnes
Le Royaume	16.620
1929, janvier	17.350
1928, décembre	18.800
1928, novembre	17.650
1928, octobre	17.840

Le marché s'est amélioré sensiblement et le cours du métal s'est relevé de £ 26-3-8 à £ 27-4-8.

RÉGIONS ET USINES	FOURNEAUX			PRODUCTION PAR 24 HEURES					
	existants	à feu	hors feu et en construct.	Affinage		Moulage		Acier	
				H. f.	Tonnes	H. f.	Tonnes	H. f.	Tonnes
<i>Hainaut et Brabant :</i>									
Sambre-et-Moselle	7	7	—	—	—	—	—	7	1.775
Moncheret	1	1	—	—	—	—	—	1	100
Thy-le-Château	4	4	—	—	—	—	—	4	660
Hainaut	4	4	—	—	—	—	—	4	850
Monceau	2	2	—	—	—	—	—	2	400
La Providence	5	4	1	—	—	—	—	4	1.300
Clabecq	4	3	1	—	—	—	—	3	600
Boel	3	2	1	—	—	—	—	2	400
TOTAUX	30	27	3	—	—	—	—	27	6.085
<i>Liège :</i>									
Cockerill	7	7	—	—	—	—	—	7	1.415
Ougrée	7	6	1	—	—	—	—	6	1.240
Angleur-Athus	10	8	2	—	—	—	—	8	1.300
Espérance	4	4	—	—	—	—	—	4	600
Totaux	28	25	3	—	—	—	—	23	4.555
<i>Luxembourg :</i>									
Halanzuy	2	2	—	—	—	2	168	—	—
Mussen	2	2	—	—	—	2	182	—	—
Totaux	4	4	—	—	—	4	342	—	—
<i>Totaux généraux :</i>									
1 ^{er} avril 1929	62	56	6	—	—	4	342	52	10.550
1 ^{er} mars 1929	62	56	6	—	—	4	370	52	10.642
1 ^{er} avril 1913	55	52	3	1	85	4	279	44	6.611

Le syndicat européen a ramené de 10 à 7 p. c. le coefficient de réduction de la production. En outre, il a abandonné le cours fixe de 27 livres sterling pour rechercher méthodiquement le cours le plus apte à satisfaire simultanément les intérêts des mineurs et ceux des fondeurs, de façon à éviter l'ouverture de nouvelles usines et à établir l'équilibre entre la production et la consommation de zinc brut.

Les mineurs seraient tombés d'accord pour allouer aux fondeurs une prime appréciable par livre sterling de hausse, au-dessus d'un certain cours de base, 25 £ par exemple.

VERRERIES.

Le marché des verres à vitres reste stationnaire, mais la production s'écoule assez aisément et la situation est satisfaisante.

Les verreries fabriquant des verres soufflés sont toutes en activité et les souffleurs, qui, précédemment, travaillaient un jour sur deux, ne chôment plus qu'un demi-jour sur deux.

En dépit du développement déjà très important des moyens de production, de nouvelles installations vont encore être créées; d'autre part, comme nous l'avons indiqué, l'industrie va être l'objet d'un mouvement de concentration.

L'augmentation de capital des Verreries de Gilly sera

consacrée en partie à la construction d'un deuxième bassin équipé de dix machines Fourcault. Les installations nouvelles des Verreries de la Paix entreront en activité à la fin de cette année.

Les Verreries mécaniques de Lodelinsart (H. Lambert) nouvellement installées, sont en pleine production.

Signalons, comme signe de la reprise de l'industrie, qu'une verrerie à bouche de Charleroi a réalisé en 1928 un bénéfice de 184,600 francs contre 17,700 francs en 1927.

Les bénéfices industriels des Verreries de Mariemont, qui ont absorbé les Verreries de Jemappes, sont plus du double de ceux réalisés en 1927.

GOBLETERIES.

A la suite de longs pourparlers, délégués patronaux et ouvriers se sont entendus sur les conditions de la reprise du travail qui a eu lieu le 22 avril. Les salaires ont fait l'objet d'un règlement transactionnel basé sur l'index des prix. De nouveaux redressements du prix de vente ont pu être opérés; ils portent les prix des produits courants à 20 et 25 p. c. au-dessus des prix de novembre-décembre 1928. Cette majoration est sensiblement plus élevée que l'accroissement des prix de revient à la suite du renchérissement de la main-d'œuvre et du combustible.

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie lainière.

La Chambre de Commerce de Verviers publie au sujet de la situation de l'industrie lainière la note suivante :

« Le mois de mars a montré une tendance meilleure tant au point de vue de la tenue des prix de la laine sur les marchés d'exportation qu'au point de vue de l'activité des usines textiles lainières. Sans que l'on puisse dire que celles-ci ont retrouvé un courant d'affaires nor-

mal, il est cependant notoire que le sentiment est généralement plus confiant et que les ordres commencent à revenir, timidement il est vrai, mais en assez grand nombre cependant, ce qui fait prévoir une campagne plus active que la précédente.

» Les prix des matières premières sont fermement maintenus et plutôt en faveur des vendeurs. Les prix exceptionnellement bas pratiqués pour certains ordres en fils et en tissus paraissent avoir disparu et ont fait place à des cotations plus normales. »

On trouvera ci-dessous la statistique mensuelle des conditionnements et des stocks de peignés.

Conditionnements publics de Verviers et de Dison.

MOUVEMENT COMPARATIF	Mars .			Cumul du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} mars		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	2.742.470	3.131.821	2.439.909	6.455.836	9.258.316	6.935.396
Fils cardés	27.736	25.323	45.204	88.308	71.543	114.404
Laine peignée	160.047	240.465	263.366	404.027	535.212	806.717
Fils peignés	575.854	558.009	503.047	1.695.958	1.545.674	1.530.566
Simplement pesé	250.270	283.135	203.434	649.500	856.351	677.524
	3.756.377	4.238.753	3.454.960	9.293.629	12.267.096	10.064.607

Stock en peignés dans les peignages à façon de Belgique à fin mars 1929.

	Février	Mars	Différence
Mérinos	955.839	978.928	+ 23.089
Croisés	1.061.240	1.011.809	— 49.431

Le lock-out d'Éccloo est terminé mais la moitié des ouvriers sont encore sans ouvrage. Les usines se remettent lentement à la besogne et la ville souffre toujours de la réduction du pouvoir d'achat de la population.

La bonneterie est assez calme. A Leuze, toutes les fabriques sont occupées mais les carnets ne sont guère garnis et la clientèle demeure hésitante. Les bilans des sociétés lainières de la région de Verviers sont, en général, plus favorables que ne le laissaient prévoir les pronostics pessimistes émis en fin d'année, alors que le marché marquait une dépression notable, par rapport à l'activité du premier semestre.

Industrie cotonnière.

Le *Times Trade and Engineering supplement* du 30 mars 1929 constate que la situation de l'industrie cotonnière belge devient plus difficile; les prix sont peu rémunérateurs et les nouveaux ordres se font rares. Le marché intérieur est lourd et les marchés internationaux sont disputés par la concurrence. Selon cette revue, la publication des bilans des tissages relèverait des pertes pour certaines entreprises.

L'industrie dentellière flamande souffre de la concurrence des dentelles mécaniques et de l'abstention des acheteurs américains. Les dentellières à la main sont de plus en plus attirées vers les usines où elles ne travaillent que huit heures par jour et reçoivent, en outre, des salaires cinq à six fois supérieurs à ceux que pouvait leur permettre de gagner la confection des dentelles à la main.

Pendant la première quinzaine de mars, les cours du coton brut ont haussé de 190 points, à cause des pluies persistantes et des inondations qui ont retardé les travaux préparatoires de la nouvelle récolte dans les régions cotonnières des Etats-Unis et de l'annonce que les ventes de fertilisants restent de loin inférieures à celles de l'an dernier. Il faut y ajouter les rachats du découvert sur le mois courant.

Par après, des prises de bénéfices ont provoqué une réaction, momentanément interrompue par la publication, le 20 mars, du Rapport du Census estimant les quantités totales égrenées aux Etats-Unis pour la récolte 1928-1929 à 14.269.000 balles courantes ou 14 millions 450.000 balles de 500 lbs.

La réaction s'est poursuivie sur l'annonce de temps

plus favorables aux travaux préparatoires de la nouvelle récolte américaine et, par suite, de l'action déprimante de la nervosité de la Bourse des valeurs à New-York.

Les plus bas cours n'ont pas tardé toutefois à provoquer des achats et on a terminé en tendance plus soutenue.

On a coté à Anvers le coton du Congo (le kg. suivant qualité) :

Le 7 mars	fr. 17,— à fr. 17,50
Le 14 mars	fr. 17,25 à fr. 17,50
Le 21 mars	fr. 17,— à fr. 17,50
Le 28 mars	fr. 16,50 à fr. 17,—

Arrivages à Anvers :

S/s Thysville	136 tonnes
S/s Mampoko	137 »
S/s Albertville	251 »

Cours publiés par la Chambre de Commerce de Gand.

FILÉS DE COTÓN.	MARS 1929.				
	1	8	15	22	29
18a. Amér. sur fuseaux	25,—	25,50	25,50	25,25	25,—
30a. Amér. sur fuseaux	27,25	27,25	27,75	27,50	27,25
18a. 2 Amér. dévidé	26,75	27,25	27,25	27,—	26,75
30a. 2 Amér. dévidé	30,25	30,75	30,75	30,50	30,25
18a. Fuseaux Western	22,25	22,75	22,25	22,—	21,75
16a. Canneltes Oomrah	20,75	21,25	21,25	21,—	20,75

La situation des filatures demeure inchangée. La production se place à des prix qui sont peu rémunérateurs, surtout en ce qui concerne les cotons d'Amérique. Les tissus en coton des Indes, moins coûteux, sont plus facilement écoulés. Le stock demeure stationnaire. Les tissages gantois travaillant pour l'exportation, enregistrent une légère amélioration.

Les tissages et filatures de coton de la région de Nivelles, de même que les fabriques de soie artificielle, continuent à souffrir de la crise.

Les fabriques de couvertures de coton travaillent, en général, régulièrement. Les prix sont fermes, bien que la concurrence soit vive. On enregistre peu d'ordres à l'exportation.

Industrie du lin.

Voici les cotations hebdomadaires des lins en Bourse de Gand publiées par la Chambre de Commerce de Gand :

	MARS 1929				
	1 ^{er}	8	15	22	29
<i>Lins bruts :</i>					
Lins bleus	15,25 — 20,25	15,25 — 20,—	15,25 — 20,—	15,— — 20,—	15,— — 20,—
Lins rouis sur terre	13,25 — 16,50	13,25 — 16,50	13,25 — 16,25	13,— — 16,—	13,— — 16,—
Lins jaunes ordinaires	18,75 — 19,75	18,75 — 19,75	18,75 — 19,75	18,50 — 19,—	18,50 — 19,50
Lins jaunes moyens	20,— — 24,—	20,— — 24,—	20,— — 24,—	20,— — 24,—	20,— — 24,—
Lins jaunes supérieurs	24,50 — 35,—	24,50 — 35,—	24,50 — 35,—	24,50 — 35,—	24,50 — 35,—
<i>Filés de lin :</i>					
30 lin chaîne	300	295	295	295	295
40 lin chaîne	260	255	255	255	255
50 lin chaîne	235	230	230	230	230
60 lin chaîne	225	220	220	220	220
30 lin trame	285	280	280	280	280
40 lin trame	245	240	240	240	240
50 lin trame	225	220	220	220	220
60 lin trame	200	195	195	195	195

Pendant la première partie du mois, les intéressés avaient espéré une amélioration des cours du lin par suite de la hausse des cotons bruts. Mais on a vu, plus haut, que cette hausse ne s'est pas maintenue. Les prix

nominaux du lin brut ont accusé une baisse légère. Le marché a accusé une légère reprise en qualités ordinaires, car la demande s'oriente vers les qualités inférieures et se limite aux besoins immédiats.

Les prix des filés seraient en dessous du coût de production, mais cette affirmation doit-êtré accueillie avec prudence.

La situation des tissages de toile est fort inégale; certains d'entre eux sont encombrés d'ordres au point de repasser du travail aux façonniers; d'autres sont inoccupés. La concurrence est fort vive en ce qui concerne les prix.

CIMENTERIES.

Les usines arrêtées par suite des grands froids ont repris leur activité; si l'exportation est assez difficile, la demande intérieure est importante; les entrepreneurs et négociants s'approvisionnant ouvrent la hausse imminente. Celle-ci est commandée par le relèvement des prix du charbon et par la constitution probable du cartel des cimenteries.

La première quinzaine de mars a encore été marquée par de grandes difficultés dans les expéditions, mais actuellement la situation est redevenue normale.

* * *

La question des droits d'entrée dont les Etats-Unis se proposent de frapper les ciments étrangers, continue à préoccuper les industriels belges.

Les cimentiers américains ayant demandé qu'un droit d'entrée soit appliqué sur tous les ciments importés et non plus, comme précédemment, par réciprocité, sur ceux des pays taxant les ciments étrangers, une commission a fait une enquête pour juger du bien-fondé de cette demande. Elle déposera son rapport incessamment. On en ignore les conclusions, mais il est à remarquer que seuls des Américains, cimentiers et importateurs de ciments, ont été entendus, la commission ayant refusé d'entendre les cimentiers belges et scandinaves, particulièrement intéressés au marché américain.

* * *

On trouvera ci-dessous quelques données statistiques sur l'exportation des ciments belges.

Exportations de ciment belge.

	1925	1926	1927	1928
Janvier	80.879	84.857	127.033	68.601
Février	83.552	121.958	105.698	159.232
Mars	98.383	154.724	131.223	174.612
Avril	76.025	101.447	161.140	136.314
Mai	109.934	82.008	127.608	140.989
Juin	124.595	88.556	125.715	187.979
Juillet	122.087	105.656	134.865	149.774
Août	129.318	100.581	113.189	107.962
Septembre	121.374	115.071	165.737	155.679
Octobre	116.682	202.572	153.634	157.898
Novembre	110.509	123.815	126.664	125.903
Décembre	127.398	184.048	183.496	251.382
	1.300.736	1.465.288	1.654.637	1.816.336

Mouvement mensuel par pays de destination en 1928.

	Argentine	Brésil	Canaries	Egypte	Etats-Unis	France	Grande-Bretagne	Pays-Bas
Janvier	13.622	5.323	2.212	1.260	4.201	6.530	8.230	13.474
Février	25.754	9.065	2.251	11.431	23.748	4.136	20.379	38.583
Mars	19.426	9.140	1.510	6.140	30.013	4.150	21.912	59.359
Avril	10.299	4.374	2.332	2.790	28.282	3.674	16.343	45.954
Mai	20.289	3.402	2.509	8.247	23.175	4.435	19.128	40.244
Juin	14.992	15.891	2.681	10.549	41.430	3.886	23.740	34.585
Juillet	15.291	3.726	2.316	2.637	17.907	5.352	20.480	52.339
Août	4.193	8.309	1.529	2.872	9.078	4.846	16.014	37.687
Septembre	10.619	3.190	5.251	2.425	31.761	3.958	19.997	38.897
Octobre	13.352	7.599	859	9.515	18.334	4.068	12.951	42.853
Novembre	8.252	5.851	1.458	7.603	11.707	3.400	15.111	35.564
Décembre	44.051	12.109	8.256	10.017	28.540	3.028	24.265	25.365

**Mouvement annuel des exportations
vers les principaux clients de l'industrie belge.**

	Janvier-décembre 1925	Janvier-décembre 1926	Janvier-décembre 1927	Janvier-décembre 1928
Argentine	105.933	149.830	151.730	200.140
Brésil	39.695	32.377	54.942	87.890
Canaries	19.355	21.815	28.105	33.299
Egypte	47.545	50.833	72.100	75.487
Etats-Unis	337.914	370.467	247.437	267.050
France	111.817	104.479	106.164	49.831
Grande-Bretagne	121.059	189.138	323.011	221.311
Pays-Bas	346.614	341.141	392.651	464.933

Comme on le voit, le progrès de nos exportations est considérable et la perte partielle des débouchés des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de la France est largement compensée par le développement de nos ventes en Amérique du Sud, en Egypte et aux Pays-Bas.

CARRIÈRES.

Avec la fin de l'hiver, l'activité reprend dans les carrières et la campagne s'annonce favorablement. Les stocks sont normaux, le chômage fort réduit et l'influence des grandes adjudications de l'Etat est fort sensible.

La situation de l'industrie de la pierre bleue à Soignies est normale. A Lessines, les stocks augmentent, les maîtres de carrières de la région en attribuent la cause au fait que les chemins de fer ne leur fournissent que 50 p. c. des wagons demandés.

Dans les carrières de la Meuse (région de Huy), les commandes inscrites sont importantes, tant pour l'intérieur que pour l'exportation. L'Argentine, le Brésil et l'Allemagne sont acheteurs de petit granit et de marbres débités en tranches.

Les carrières de pavés en grès (région de Namur) ont obtenu d'assez fortes commandes de ballast pour les chemins de fer. Il est à remarquer que les pavés se liquident facilement, grâce à la réfection, en cours, de nombreuses routes, réfection échelonnée sur plusieurs années.

Deux nouvelles carrières seront prochainement ouvertes dans la région de Philippeville, l'une par une société française.

L'industrie de la chaux (Namur) se plaint vivement de ne recevoir que 70 p. c. des wagons demandés. Les commandes sont nombreuses et importantes, bien que les livraisons à l'agriculture soient presque terminées.

BRIQUETTERIES.

On constate dans l'industrie briquetière que le mouvement de constitution des entreprises en sociétés anonymes se poursuit régulièrement. C'est l'indice d'un mouvement prochain de concentration, marqué également par l'accroissement des capitaux investis.

L'ouverture de la saison briquetière a été retardée par suite de la rigueur et de la persistance de la gelée, les terres ayant été gelées à 0 m. 60 et la préparation de l'argile n'a pu commencer qu'assez avant dans la saison.

Les stocks des briqueteries mécaniques sont nuls, mais le prix élevé des briques à la main en rend la vente plus difficile.

PRODUITS RÉFRACTAIRES ET CÉRAMIQUES.

Les ordres sont nombreux et les prix sont en hausse. Les commandes en dalles d'usines sont importantes, ce qui s'explique par la construction de nouvelles usines et par l'agrandissement des installations existantes. Les émissions de capitaux qui ont eu lieu en 1928 permettaient de prévoir que les installations industrielles allaient se multiplier. La métallurgie et les verreries fort actives en ce moment, absorbent des quantités importantes de produits réfractaires.

BÂTIMENT.

L'exécution de travaux par l'Etat, la construction et l'aménagement des locaux pour les expositions de 1930, le mouvement général de prospérité et d'activité des diverses industries donnent une grande activité à l'industrie du bâtiment où la pénurie d'ouvriers se fait sentir. Le recrutement de maçons pour les chantiers des expositions se pratique par le débauchage des salariés sur les petits chantiers, par l'offre aux enchères de salaires élevés sur le quai des gares par des racoleurs attendant l'arrivée des trains d'ouvriers. A Liège et autour d'Anvers, on offre des salaires de 9 à 12 francs par heure. Les ouvriers bruxellois embauchés à Anvers reçoivent une indemnité journalière qui couvre leurs frais de transport.

Dans les villes de province, la construction d'habitations ouvrières se poursuit activement et on signale de part et d'autre des mises en adjudication importantes.

L'activité générale de l'industrie du bâtiment est alimentée par le besoin de maisons d'habitation, d'installations industrielles et par de nombreuses transfor-

mations d'immeubles ainsi que par les préparations pour les expositions de 1930. En revanche, la crise boursière ralentit la construction de villas et d'habitations d'agrément.

CUIRS.

La situation des tanneries demeure difficile dans l'ensemble du pays. Les transactions en cuirs bruts demeurent toujours rares, mais les prix sont un peu meilleurs.

Ventes à Anvers :

Au 6 mars	3.582 cuirs et
		46.256 cuirs en vente publique;
Au 13 mars	7.135 cuirs;
Au 20 mars	7.073 cuirs;
Au 27 mars	9.369 cuirs;
		<hr/> 73.415 cuirs;

Stocks à Anvers :

Le 6 mars	124.200 cuirs
Le 13 mars	118.900 cuirs
Le 20 mars	111.700 cuirs
Le 26 mars	102.600 cuirs

Le mouvement du marché pendant le mois de février a été le suivant :

	1929	1928	1927
Stock fin janvier	150.162	13.558	89.286
Arrivages en février	120.970	176.411	178.477
	271.132	189.969	267.763
Ventes en février	56.463	5.718	47.321
	214.669	184.251	220.442
Transit en février	87.934	158.423	155.427
Stock fin février	126.735	25.828	65.015

BOIS ET MEUBLES.

Les carnets des fabriques de meubles d'Eecloo sont bien fournis en ce moment. La situation est également satisfaisante à Grammont et à Ath. Il n'en est pas de même à Malines où les affaires sont difficiles.

Le commerce du bois, dont l'activité avait été interrompue par les froids, demeure prospère; l'activité des charbonnages est propice au commerce en bois de mines.

PAPETERIES.

Dans les papeteries de Huy, la vente à l'exportation se ressent de la concurrence; mais le marché intérieur demeure normal. Cependant, le prix de vente ne hausse pas proportionnellement à l'élévation du prix des matières premières et des salaires.

La nouvelle usine de l'Union des Papeteries, à Saint-Servais, vient d'entrer en activité. Les « Papeteries de Ruyscher », société anonyme, vont créer à Langerbrugge une nouvelle fabrique pour le traitement des bois du Nord. Les deux papeteries de Malmédy sont fort prospères et l'une d'elles, qui avait accru l'an dernier sa production de 2 mille tonnes, se voit forcée d'installer une septième machine continue, ne pouvant faire face aux commandes avec l'outillage existant.

INDUSTRIES DIVERSES.

Les couperies de poils de lapin chôment un ou deux jours par semaine.

Les usines de Grammont du trust des allumettes ont

accordé à leurs ouvriers la semaine de 45 heures (cinq journées de 9 heures et congé le samedi au lieu de 6 journées de huit heures) en continuant à leur payer le salaire de 48 heures.

Ce régime, qui est fort apprécié par la population ouvrière, serait assez avantageux au point de vue des frais généraux et du rendement du travail.

Les fabriques de tapis de Termonde travaillent de façon irrégulière. Par contre, celles de Roulers, ainsi que les fabriques de tissus d'ameublement travaillent à plein rendement et les ordres d'Angleterre et de l'Amérique du Sud continuent à rentrer.

La situation est normale dans les teintureries, les triages de chiffons et les huileries.

A Iseghem, la demande intérieure pour les chaussures a été active, par suite des fêtes de Pâques, mais les commandes de l'étranger font toujours défaut. On note un ralentissement des paiements d'Angleterre, de Suisse et particulièrement d'Allemagne.

L'industrie de la brasserie est plus active qu'il y a quelques mois, mais elle recueille moins de commandes que le ferait prévoir la saison.

PORT D'ANVERS.

Mouvement maritime.

Pendant le mois de mars, il est entré au port d'Anvers :

En 1929,	979 navires d'ensemble 2,074,121 tonnes, dont
	13 voiliers d'ensemble 3,920 tonnes;
En 1928,	1,024 navires d'ensemble 2,089,065 tonnes.

Pendant les trois premiers mois de l'année, il est entré :

En 1929, 2,612 navires d'ensemble 5,559,312 tonnes, dont 23 voiliers d'ensemble 7,237 tonnes ;

En 1928, 2,859 navires d'ensemble 5,964,775 tonnes, dont 19 voiliers d'ensemble 8,059 tonnes.

Parmi les navires entrés pendant le mois, battaient pavillon

Anglais	386 navires.
Allemand	171 »
Hollandais	115 »
Belge	67 »
Norvégien	62 »
Français	48 »
Danois	34 »
Suédois	28 »
Américain	14 »
Japonais	10 »
etc.	

Le classement, d'après leur provenance, des navires entrés, s'établit comme suit :

	NAvires		Total
	belges	étrangers	
Angleterre	28	359	387
Pays du Nord	3	188	191
France	4	66	70
Hollande	2	43	45
Intérieur du pays	3	33	36
Rio de la Plata	8	27	35
Pays méditerranéens	3	31	34
Espagne	4	29	33
Amérique du Nord (Oc. Atlantique)	1	26	27
Indes anglaises	—	24	24
Afrique Occidentale et Congo	5	12	17
Golfe du Mexique	2	14	16
Océan Pacifique	—	15	15
Australie	—	11	11

Bateaux d'intérieur.

A l'entrée.

PROVENANCES	REMRQUÉS		NON REMRQUÉS	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
<i>Mois de février :</i>				
Intérieur du pays	793	189.370	151	48.177
France	20	7.011	—	—
France (Rhin)	5	6.022	—	—
Allemagne	70	60.992	2	998
Hollande	114	23.589	62	4.674
<i>Deux premiers mois :</i>				
Intérieur du pays	2.701	595.605	461	152.135
France	65	22.195	1	156
France (Rhin)	67	80.565	—	—
Allemagne	389	325.960	2	998
Hollande	512	133.589	221	11.304
Suisse	1	472	—	—

A la sortie.

DESTINATIONS	REMORQUÉS		NON REMORQUÉS	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
<i>Mois de février :</i>				
Intérieur du pays	681	135.701	115	37.862
France	11	3.530	1	299
France (Rhin)	16	16.052	—	—
Allemagne	48	40.429	—	—
Hollande	147	36.762	24	2.235
<i>Deux premiers mois :</i>				
Intérieur du pays	2.625	550.856	454	154.063
France	40	12.937	1	299
France (Rhin)	80	92.113	—	—
Allemagne	243	182.106	1	327
Hollande	710	231.011	56	9.422
Suisse	4	5.446	—	—

Remorquage gratuit Anvers-Dordrecht.

Mouvement à la sortie.

PAVILLON	FÉVRIER		MARS	
	Nombre	Chargement	Nombre	Chargement
Belge	1	880.000	34	31.407.663
Français	16	14.358.985	37	35.400.272
Hollandais	4	3.533.518	19	15.797.763
Allemand	4	4.264.260	13	12.523.164
Suisse	—	—	3	1.485.247
TOTAUX	25	23.036.763	106	96.614.109

Nature du chargement.

	Février	Mars
	(Kg.)	(Kg.)
Avoine	2.206.450	29.192.547
Bois	60.000	1.088.467
Essence	2.316.073	1.013.849
Froment	13.158.392	51.646.263
Maïs	3.201.600	7.761.865
Orge	1.707.208	1.846.915
Plomb	—	1.067.116

Mouvement à l'entrée.

PAVILLON	FÉVRIER		MARS	
	Nombre	Chargement	Nombre	Chargement
Belge	—	—	2	1.469.696
Français	3	3.072.220	19	14.207.838
Hollandais	2	1.329.964	1	1.059.000
Allemand	3	1.913.840	5	3.578.116
Suisse	—	—	2	1.098.600
TOTAUX	8	6.316.024	29	21.413.250

	Février	Mars
	Kg.	Kg.
Acier	—	961.250
Potasse	5.593.119	15.017.592
Soude	689.965	4.935.078

AGRICULTURE.

Les froids rigoureux de février ont continué pendant les premiers jours du mois; puis le dégel a commencé lentement car les nuits sont restées très froides. Vers le 12, la température s'est adoucie; toutefois, en l'absence de pluies, le dégel n'a été complet que vers la fin du mois.

Les plantes en végétation ont beaucoup souffert; cependant, comme le sol était sec et le dégel lent, les dégâts aux cultures sont moins importants qu'on le craignait. Les seigles ont bien résisté. Les froments semés tardivement semblent avoir mieux résisté que ceux semés au début du mois d'octobre. Certaines parcelles devront être remplacées. L'escourgeon a beaucoup souffert et presque toutes les parcelles ensemencées avec « l'orge de Vendée » devront être retournées. L'avoine d'hiver est compromise partout et rares seront les parcelles qui pourront être maintenues. Les rutabagas et les navets encore en terre ont été gelés. Les tréfilères et les luzernières se sont bien maintenues et les parcelles gelées sont peu nombreuses. Les prairies et les pâturages ont un triste aspect, mais vers la fin du mois ils ont commencé à reverdir lentement. Assez bien de betteraves et de pommes de terre ont été gelées.

Les travaux de marsages ont environ un mois de retard.

Les premiers semis d'avoine ont été effectués dans les meilleures conditions. Le sol est sec et très meuble, ce qui permet d'en activer la bonne préparation pour les semis du lin, la plantation des pommes de terre, etc.

L'avoine, les pommes de terre prendront vraisemblablement de l'extension; par contre, la superficie réservée à la betterave sucrière sera certainement réduite. La question est discutée en ce qui concerne le lin.

La culture fait grand emploi d'engrais azotés à action rapide, afin de stimuler la reprise de la végétation.

L'état sanitaire du bétail reste très satisfaisant. L'entretien des animaux est fort coûteux à cette époque; les réserves de fourrages s'épuisent; l'herbe ne pousse pas encore et les aliments du commerce sont à des prix fort élevés. Ces conditions influencent d'une façon désavantageuse la rentabilité du cheptel. Le prix du bétail ordinaire à la ferme n'est pas en rapport avec celui des farineux. Le commerce des chevaux reprend quelque peu, mais la demande reste insuffisante et, en somme, l'élevage chevalin continue à végéter. L'élevage et l'engraissement du porc restent avantageux.

La culture maraîchère est fort en retard cette année à la suite du froid de l'hiver et de la sécheresse persistante. De nombreux semis sont perdus. L'hiver a été également néfaste à l'industrie horticole; la température extraordinairement basse a paralysé complètement le commerce d'exportation, en arrêtant la vente en détail à l'étranger, des produits exportés l'automne dernier. Il en est résulté une mévente dans le commerce de détail dont les effets commencent à se faire sentir et qui pourraient être préjudiciables aux exportations du printemps en cours.

Un autre facteur de bénéfices disparaît par suite du froid rigoureux qui a détruit les cultures de palmiers dans le Midi de la France; c'est par centaines de mille que les horticulteurs belges importent annuellement ces palmiers (Phoenix) qui proviennent principalement de la région d'Hyères. Ces plantes sont cultivées ici sur place pendant quelques mois et exportées ensuite en Allemagne, Suisse et les Pays Scandinaves. Ce commerce souffrira pendant longtemps, ce qui fait que ce n'est pas seulement une source de bénéfices qui échappe aux horticulteurs, mais des centaines de serres affectées à cette culture restent inoccupées.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende, en mars 1929, s'est élevé à 5.646.000 francs. Ce chiffre est en augmentation de 392.000 francs sur celui de mars 1928 (5.254.000 francs); les apports accusant également une augmentation de 226.000 kilogrammes, chiffre total: 1.891.000 kilogrammes (en mars 1928: 1.665.000 kg.).

A titre documentaire, ci-dessous le résultat de quelques journées de ventes de poissons à la Minque d'Ostende. Ces apports si considérables étaient destinés à l'approvisionnement de la semaine précédant les fêtes de Pâques:

Samedi 23 mars	fr.	297.731 50
Lundi 25 mars		501.890,—
Mardi 26 mars		400.513,50
Mercredi 27 mars		285.020,50

	Fr.	1.485.155,50

Les demandes de poissons souffrent de la hausse considérable que viennent de subir les frais d'envoi par chemin de fer.

Voici le détail du produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende pendant le mois de mars 1929:

	Produit Francs	Apports Kilos
Chalutiers à vapeur	3.784.000	1.364.000
Chaloupes à moteur	1.734.000	486.000
Chaloupes à voiles	59.000	17.000
Divers	67.000	23.000
Poissons de provenance étrangère	2.000	1.000
	5.646.000	1.891.000
En mars 1928	5.254.000	1.665.000
En plus	392.000	226.000

Harengs guais.

Cette pêche, commencée les premiers jours de janvier, s'est terminée le 10 mars. Les chiffres renseignés ci-dessous feront mieux ressortir les résultats de cette saison, résultats extraordinairement brillants et rémunérateurs pour nos pêcheurs. L'augmentation si considérable de la flottille à moteur d'Ostende, les fortes demandes de poissons, ainsi que la grande activité de nos pêcheurs ont contribué aux magnifiques résultats de cette pêche :

Saison 1929 12.121.753 kilogs pour 11.605.255 francs.
Saison 1928 3.857.383 kilogs pour 4.072.260 francs.

Augmentation

pour 1929 8.264.370 kilogs pour 7.532.995 francs.

Prix moyen du poisson aux 100 kilogrammes:

En 1929 : 95 francs

En 1928 : 105 francs

Esprot.

La pêche de l'esprot est terminée.

Voici les chiffres comparatifs des deux dernières saisons :

Saison 1928-29 :

Nov. 1928 à mars 1929 .kg. 2.627.028 pour fr. 4.270.172,66

Saison 1927-28 :

Nov. 1927 à févr. 1928 .kg. 6.247.013 pour fr. 4.390.628,23

Les prix obtenus pour l'esprot pendant la saison 1928-1929 ont été élevés, surtout par suite des apports trop restreints ramenés par les pêcheurs. Pour ces derniers, la saison a été suffisamment bonne, par contre, les fabriques de conserves ont souffert du manque de marchandises.

LE DEVELOPPEMENT EN FRANCE

DES MAGASINS A SUCCURSALES.

Dans un numéro récent du *Bulletin* (1), nous avons reproduit et commenté une étude d'un auteur américain sur le développement, aux Etats-Unis, des magasins à succursales, spécialement en ce qui concerne la vente des épiceries.

Nous donnons aujourd'hui, d'après les *Commerce Reports* du 4 février 1929, une étude sur la situation en France où l'idée des magasins à succursales n'est pas neuve, puisqu'il y a six ans déjà une maison de vins a célébré le centenaire de la création de son réseau de succursales. De plus, la première « chaîne » de magasins d'épicerie a été créée il y a quarante ans. Cependant, c'est depuis la guerre que les magasins à succursales ont pris une importance économique réelle et ils ne cessent depuis lors de se développer.

Les détaillants, les grossistes et certains manufacturiers ont marqué leur hostilité aux magasins à succursales, parce que ces derniers enlèvent en partie aux grossistes leur raison d'être et que les grands magasins à succursales entreprennent souvent eux-mêmes la fabrication des articles vendus. Deux lois fiscales, l'une de 1912, et l'autre de 1917, ont entravé partiellement l'expansion des magasins à succursales. La loi de 1912 a augmenté de 25 p. c. la patente payable par des entreprises contrôlant de 5 à 10 succursales, de 33 p. c. celle des entreprises ayant de 11 à 20 succursales, enfin la patente des magasins à succursales ayant plus de 50 succursales est portée au double.

En 1917, une nouvelle loi a ajouté à la taxe sur le chiffre d'affaires une surtaxe proportionnelle de 1 à 5 p. c. sur les sociétés de vente au détail dont le chiffre d'affaires dépasse 1 million.

Les associations françaises de détaillants et de grossistes ont essayé de faire voter une majoration de cette surtaxe. Il semble cependant que les magasins à succursales français n'ont pas été entravés dans leur développement par cette législation. En outre, ils se sont organisés pour protéger leurs intérêts; il en est résulté le Syndicat des maisons d'alimentation à succursales, le Comité Technique de l'Alimentation et l'Association des Grands Magasins.

Les magasins à succursales multiples les plus importants de France sont ceux qui vendent des épiceries et des produits alimentaires, ainsi que les marchandises générales et les souliers. Les pharmacies, les débits de tabac et les magasins à prix unique (5, 10 et 25 cents aux Etats-Unis) n'ont guère pris d'importance en France. Il est évident que la fabrication et la vente du tabac étant en France un monopole d'Etat, il serait difficile pour le commerce privé de créer dans ce domaine des magasins à succursales multiples.

(1) Cfr. *Bulletin* n° 2, 25 janvier 1929, p. 60.

Il s'est créé, en France, une société des Magasins Uni-Prix qui vend des produits à 1, 5 et 10 francs.

La plus ancienne maison à succursales multiples a été créée à Reims en 1888. Depuis lors, il s'est créé 106 firmes ayant au total 18.500 succursales, chacune des maisons-mères ayant de 15 à 1.100 succursales. L'auteur de l'étude que nous résumons estime que les capitaux investis dans les épiceries à succursales multiples atteignent environ 2 milliards de francs français; en 1927, leur chiffre total de ventes aurait dépassé 5 milliards et demi. Ils comptent 86.000 employés. Les gérants ne reçoivent pas de salaire fixe, mais un pourcentage, généralement 5 p. c., sur la vente.

Les épiceries à succursales multiples se sont particulièrement répandues dans les provinces parce que les produits peu coûteux qu'elles vendent correspondent généralement à ceux qui sont demandés dans les petites villes et les villages. A Paris, la concurrence est plus difficile par suite des loyers et du maintien d'un service de livraison à domicile par les grands magasins d'alimentation: Potin, Damoy, Luce. Cependant, une entreprise opère exclusivement à Paris et dans sa banlieue. La Maison Potin, qui ne peut être considérée comme une épicerie à succursales multiples, a cependant 56 magasins, dont 19 à Paris, 27 dans la banlieue et 10 en province. Ses magasins vendent des produits de classe supérieure à ceux exposés dans la plupart des épiceries à succursales multiples. En outre, la firme Potin vend à plus de 600 épiceries indépendantes.

Il existe en France une entreprise qui vend exclusivement du café par l'intermédiaire de 956 succursales. Le capital de cette société est de 24 millions de francs et son chiffre d'affaires a atteint 320 millions en 1927. Les méthodes de vente de cette entreprise sont uniques: des différentes succursales un ou plusieurs vendeurs sont détachés avec un stock de café véhiculé dans un triporteur. Ces vendeurs visitent une fois par semaine chaque maison du district.

Il existe relativement peu de magasins à succursales multiples dans le commerce de laiterie, les deux plus importants étant la Société Laitière Maggi avec 275 succursales et la Société Hauser avec 205 succursales. Ces magasins, situés à Paris et dans les environs, vendent du beurre, de la crème, du lait et du fromage.

Il est à remarquer que la vente du lait se fait surtout au magasin et qu'il y a relativement peu de fournitures à domicile. En outre, une quantité très réduite de lait est vendue en bouteilles et principalement aux hôpitaux et aux crèches. Les « chaînes » de débits de vins opèrent surtout dans la région de Paris. Il est rare qu'elles aient plus de 10 à 30 succursales. Il faut faire exception pour les Etablissements Nicolas, créés il y a plus de cent ans, qui ont deux cents succursales et un

capital de 25 millions de francs. On peut encore mentionner les Dépôts Girondins qui ont 56 succursales.

On compte très peu de « chaînes » d'hôtels en France et le nombre des hôtels de chaque groupe est très réduit. La plupart de ces groupes ont leurs établissements en dehors de Paris et recherchent la clientèle de grande classe. On peut citer la société des Hôtels de l'Etoile, six hôtels; les Etablissements Lafarge, sept hôtels, et les Hôtels Réunis, neuf hôtels. Il n'existe pas en France de « chaînes » de restaurants comparables à celles des Etats-Unis. Le groupe Duval, ayant 16 restaurants à Paris, est le plus connu.

Les magasins de nouveautés à succursales multiples sont assez peu répandus. La Société des Nouvelles Galeries a un capital de 120 millions de francs et 26 succursales, son chiffre d'affaires annuel est estimé à 300 millions de francs. Le bureau principal de Paris fait les achats pour toutes les succursales, ainsi que pour bon nombre de firmes travaillant sous un nom indépendant, mais alliées étroitement au point de vue financier avec les Nouvelles Galeries. La Société Paris-France, créée en 1898, a un capital de 90 millions de francs, elle contrôle 74 succursales et fait un volume d'affaires annuel de 500 millions. Elle opère comme la Société des Nouvelles Galeries. Les Magasins Modernes, au capital de 40 millions, ont 32 succursales en France, en Algérie et au Luxembourg. Ils possèdent des intérêts dans de nombreux et importants magasins de nouveautés en province et ils auraient été créés dans le but d'absorber les Nouvelles Galeries et Paris-France. Certains des plus grands magasins de nouveautés de Paris ont commencé récemment à créer des succursales dans d'autres villes. Ils ne rentrent pas encore cependant dans la catégorie des magasins à succursales multiples. Le Bon Marché a deux succursales à Paris, deux en province, trois dans l'Afrique du Nord et une à Buenos-Ayres. Le Printemps a pris le contrôle financier d'importants magasins de nouveautés à Rouen, Lille et Le Havre. Enfin, les Galeries Lafayette ont des succursales à Bordeaux, Londres et Berlin.

La plupart des « chaînes » de magasins de chaussures sont contrôlées par des fabricants. Jusqu'à une époque

toute récente, il y avait quatre groupes principaux: Ehrlich, Levy, Dressoir, Monteux, qui avaient le contrôle financier d'un certain nombre de « chaînes ». Au cours des dernières années, le groupe Ehrlich a porté son capital de 4 à 65 millions de francs et a acquis le contrôle du groupe Dressoir et du groupe Monteux, tout en conservant les anciennes marques de ses concurrents. Actuellement, le groupe Ehrlich vend les produits de ses usines par l'intermédiaire de 500 succursales établies sous des noms différents: Dressoir: 200 magasins; Fayard: 50 magasins, Incroyable: 90 magasins; Raoul: 79 magasins; Pinet; High Life; Chat Noir.

Le groupe Lévy contrôle 100 succursales vendant les chaussures André. Les fabriques de chaussures Biset contrôlent 24 succursales. Bien que le groupe Ehrlich soit le plus important, il ne produit que le 1/7^e ou le 1/8^e des chaussures vendues en France.

Il faut encore citer des petites « chaînes » vendant des vêtements pour hommes par l'intermédiaire de 9, 14 et 12 succursales.

L'article, dont nous avons reproduit les pages essentielles, traite également du développement des coopératives en France. Les coopératives disposent généralement d'un nombre assez considérable de petites succursales. On estime qu'il y a en France 3,500,000 coopérateurs se fournissant pour trois milliards et demi de francs à 7,500 succursales. C'est quatre fois le total d'avant guerre. Les coopératives françaises sont fortement intégrées. A la tête se trouve la Fédération Nationale des Coopératives de France. Les achats sont faits par le Magasin de gros des Coopératives de France et le service financier par la Banque des Coopératives de France qui a cent agences et 60,000 dépôts. En dessous se trouvent 50 associations de district qui groupent, suivant les régions, les 7,500 succursales dirigées par un employé recevant un salaire fixe et un pourcentage sur le chiffre des ventes. Le gouvernement encourage officiellement les coopératives alors que, nous l'avons vu, il a pris des mesures préjudiciables à l'expansion des magasins à succursales multiples créés par l'initiative privée.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

Sept premiers mois de la cinquième annuité.

L'agent général des paiements de réparations communique l'état, au 31 mars 1929, c'est-à-dire à la fin du septième mois de la cinquième année d'application du plan, des recettes et des dépenses au compte de la cinquième annuité Dawes.

La cinquième annuité, qui s'étend sur la période du 1^{er} septembre 1928 au 31 mars 1929, est, on le sait, la première du régime normal du plan. Elle comporte un versement total, par l'Allemagne, de 2 milliards et demi de marks-or (au lieu de 1 milliard pour la première annuité, 1.220 millions pour la seconde, 1.500 pour la troisième et 1.750 pour la quatrième).

Cette somme de 2 milliards et demi de marks-or, représentant 21 milliards 400 millions de francs belges, est applicable à l'ensemble des charges du Traité de Versailles (réparations, frais d'occupation, commissions interalliées, etc.). Elle provient des ressources suivantes: intérêt et amortissement des obligations des chemins de fer allemands, 660 millions de marks-or; intérêt et amortissement des obligations de l'industrie allemande, 300 millions; impôt sur les transports, 290 millions; contribution budgétaire, 1.250 millions.

Le total des fonds qui ont été disponibles pour transfert pendant le mois de mars s'est élevé à 209.962.846 marks-or 25. Pour l'ensemble des sept premiers mois de la cinquième année d'application du plan les fonds disponibles montaient à 1.498.577.150 marks-or 62, savoir:

Solde au 31 août 1928 189.488.944,96

Recettes à titre de complément de la quatrième annuité:

Impôt sur les transports 24.174.000,—
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer 55.000.000,—

Recettes au titre de la cinquième annuité:

Contribution budgétaire 729.166.666,67
Impôt sur les transports 144.999.999,96
Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer 330.000.000,—
Intérêts et amortissement des obligations industrielles 25.000.000,—
Intérêt et différence de change 4.746.281,10
A déduire: escompte sur les versements effectués avant la date d'échéance pour le service des obligations de chemins de fer et des obligations industrielles — 3.998.741,97

Total disponible pour transfert . . . 1.498.577.150,62

Les transferts.

Les transferts effectués pendant les sept mois, de septembre 1928 à mars 1929, se sont montés à 1.268.960.139 marks-or 54 (dont 732.977.877 marks-or 88 en monnaies étrangères), représentant 10.862.298.789 francs belges. Cette somme (en marks-or) se répartit ainsi:

En monnaies étrangères:

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	50.585.260,86
Reparation Recovery Act	228.978.961,27
Livraisons en vertu d'accord	23.049.107,09
Liquidation de soldes dus pour livraisons effectuées où services rendus par l'Allemagne avant le 1 ^{er} septembre 1924.	399.404,49
Transferts d'espèces	427.719.982,47
Frais des commissions interalliées	2.245.161,70
Total	732.977.877,88

Au moyen de paiements en reichsmarks pour:

Livraisons en nature	505.351.967,87
Armées d'occupation	26.606.018,34
Frais des commissions interalliées	3.290.176,51
Divers	734.098,94
Total	535.982.261,66

Total des transferts 1.268.960.139,54

Il restait donc en caisse au 31 mars un solde en espèces de 229.617.011 mark-or 08, en augmentation de 19 millions et demi sur le solde au 28 février.

En mars, il avait été transféré 190.375.328 marks-or, dont 122.881.514 marks-or en monnaies étrangères (sur lesquels 84.678.446 marks-or 61 en espèces) et 67.493.814 marks-or au moyen de paiements en reichsmarks.

La part de la Belgique s'établit comme suit:

	Marks-or	Francs belges
Armée d'occupation	757.600,26	6.485.058,22
Livraisons de charbon et de coke (y compris le transport)	5.947.707,17	50.912.373 37
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	4.865.795,58	41.651.210,16
Engrais chimiques et produits azotés	2.615.392,23	22.387.757,48
Sous-produits du charbon	1.254.895,56	10.741.905,99
Livraisons diverses	27.834.785,87	238.265.767,05
Transferts d'espèces	21.435.550 20	183.488.309,71
TOTAL	64.711.726,87	553.932.381,98

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Le calme perdure sur notre marché des devises. A la cote officielle, le volume des transactions fut généralement fort réduit et, en dehors de celle-ci, les affaires furent quasi nulles.

Les écarts de cours d'une séance à l'autre ont été insignifiants pour la plupart des devises. La livre sterling est restée autour de 34,9550, sauf un jour où elle dépassa, mais de peu, le cours de 34,96. Depuis vingt-quatre heures, quelques offres plus nombreuses pèsent sur sa tendance et elle tend à revenir vers 34,945. Le dollar a suivi presque régulièrement les oscillations du change sur New-York à Londres. Il a été coté au plus bas 7,1990, au plus haut 7,2030, cours correspondant à 4,8550 et 4,8530 pratiqués à peu près en même temps par la Cité. Le franc français a valu tantôt un peu moins, tantôt un peu plus de 28,13; en ce moment, il dépasse 28,145, raffermissement qui coïncide avec un léger repli de la £ à Paris. Le franc suisse s'est montré ferme au delà de 138,60. Le reichsmark est resté tout près de 170,70, niveau touché il y a quelque temps déjà lorsque furent signalées les premières sorties d'or d'Allemagne. La lire italienne s'est tenue, comme précédemment, aux environs de 37,725. Les trois couronnes scandinaves, fort peu travaillées, n'ont pas enregistré de modifications de cours notables.

Seules deux devises, le florin et la peseta, se signalent par un changement d'orientation assez sensible. La première s'est relevée de 288,66 à 289,24, redressement qui s'esquissait déjà il y a quinze jours et qui s'est rapidement accentué depuis lors. La seconde devise a subi, par contre, une nouvelle et lourde dépréciation; elle est tombée à Londres à 34, cours correspondant ici à une parité de moins de 103.

La livre sterling à trois mois, après avoir subi un déport d'environ de 2 centièmes de belga, durant presque toute la quinzaine, tend à se rapprocher du cours du comptant. Le franc français, pour la même période, fait prime d'environ 2 centièmes de belga. L'escompte privé vaut toujours 3 15/16 p. c.

Le 24 avril 1929.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

La physionomie du marché du comptant ne s'est guère modifiée durant cette dernière quinzaine.

Dans l'ensemble, le volume des transactions est resté peu important et la lourdeur a prévalu à la plupart des rubriques qui enregistrent au 19 avril des cotations en régression sur celles pratiquées le 4.

Relevons:

Aux rentes: 3 p. c. Dette Belge, 2^e série, 65 contre 65,75; 5 p. c. Intérieur à prime, 500,50 contre 500; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 192,50 contre 192,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 241,50 contre 243; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 497 contre 496,25.

Aux assurances et banques: Banque du Congo Belge, 3675 contre 3775; Banque de Bruxelles, 2900 contre 3000; Banque Nationale de Belgique, 3475 contre 3400; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 9000 contre 9300; part de réserve Société Générale de Belgique, 32850 contre 34300.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 51025 contre 48025; action de capital Crédit Foncier Sud-Américain, 10125 contre 10500; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 8800 contre 8550; action de capital Madrid-Palace Hôtel, 8025 contre 7600.

Aux chemins de fer et canaux: Société Nationale des Chemins de fer belges, 591 contre 594; action de capital Réunis, 790 contre 825; action de jouissance Welkenraedt, 23475 contre 21125.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: Action de dividende Alexandrie, 4530 contre 4400; part de fondateur Kischinew, 1830 contre 2090; action de dividende Pays de Charleroi, 1535 contre 1695.

Aux tramways et électricité (Trusts): Action nouvelle Economiques, 2950 contre 3075; action privilégiée Electricité et Traction, 7200 contre 7625; action ordinaire idem, 6900 contre 7200; 10^e part de fondateur Société Générale Belge d'Entreprises Electriques, 19600 contre 20375; part de fondateur Railways et Electricité, 9025 contre 9300; action ordinaire Sofina, 35000 contre 35300.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: Eclairage et Chauffage par le Gaz, 12000 contre 12650; 10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 4800 contre 5025; action de dividende Electricité de l'Escaut, 10750 contre 11350; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 8100 contre 8350; 100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 5425 contre 5640; part de fondateur Force, Eclairage et Docks de Gand, 8025 contre 8750; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 12200 contre 12525.

Aux industries métallurgiques: Part sociale Angleur-Athus, 2095 contre 2240; Fabrique de Fer de Charleroi, 4375 contre 4060; Forges de Clabecq, 52000 contre 49000; Espérance-Longdoz, 8030 contre 8460; Ougrée-Marihaye, 5710 contre 5825; Forges de la Providence, 14950 contre 15550; Hauts Fourneaux de Thy-le-Château, 11750 contre 11250.

Aux charbonnages: Hornu et Wasmes, 14750 contre 16250; Maurage, 15300 contre 16500; Monceau-Fontaine et Martinet, 14925 contre 12500; Nord de Charleroi, 6325 contre 6800; Nord de Gilly, 15900 contre 14600; Ressaix-Leval-Péronne, 6850 contre 7575; Wéristier, 10000 contre 9200.

Aux zincs, plombs et mines: 20^e part de fondateur Aljustrel, 710 contre 797,50; Mines, Minerais, Métaux, 775 contre 820; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 2950 contre 3100.

Aux verreries: Action privilégiée Bennert-Bivort Courcelles, 1260 contre 1350; action de dividende Gilly, 5000 contre 5500.

Aux industries de la construction: Carrières de Porphyre de Quenast, 3520 contre 3200; part de fondateur Merbes-Sprimont, 15800 contre 16150; action privilégiée Tuileries du Pottelberg, 8975 contre 9500.

Aux industries textiles et soieries: Part de fondateur Filatures de Dolhain, 775 contre 975; action privilégiée Le Peigné, 870 contre 980; part de fondateur idem, 4850 contre 5100; action de jouissance Nouvelle-Orléans, 14200 contre 13600; Tresses et Lacets Torley, 7100 contre 6625.

Aux produits chimiques: Part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 5100 contre 6000; action de capital Sidac, 9350 contre 11000; part sociale Union Chimique Belge, 6850 contre 6525.

Aux valeurs coloniales: Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 12750 contre 13225; Géomines, 15000 contre 15650; 1/3 action de dividende Simkat, 4240 contre 4660; action de capital Synkin, 2425 contre 2675; action privilégiée Union Minière du Haut-Kantaga, 8250 contre 8770.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières: Part de fondateur Fauconnier et Posth, 2455 contre 2475; part de fondateur Hallet, 5700 contre 5900.

Aux industries diverses: Part sociale Englebert, 16975 contre 19400; action de capital Imprégnation des Bois, 4200 contre 4450; Matières premières pour la Chapellerie, 12950 contre 14100.

Aux papeteries: Godin, 3000 contre 2640; Union des Papeteries, 1635 contre 1800.

Aux actions étrangères: Canadian Pacific, 8810 contre 9270; part de fondat. Banque Agricole d'Egypte, 139900 contre 153500; part de fondateur Economique du Nord, 8725 contre 9150; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 23575 contre 25125; Glaces et Verres Spéciaux du Nord, 10625 contre 11975; Métropolitain de Paris, 1655 contre 1475; 1/8 action Eaux d'Arnhem, 3780 contre 4030; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 23500 contre 24700; action de capital Huileries de Deli à 5950 contre 5650; Differdange-Saint-Ingbert-Rumelange, 6290 contre 6440.

Terme.

20^e part de fondateur Aljustrel, 707,50 contre 795; 5^e action Banque des Colonies, 288 contre 299; Barcelona-Traction, 2047,50 contre 2100; Brazilian Traction, 2160 contre 2200; action de capital Buenos-Ayres, 757,50 contre 790; action de dividende Tramways de Constantinople, 980 contre 1020; Kaiping, 573,75 contre 558,75; Kasai, 785 contre 830; Royal Dutch, 5735 contre 5790; action ordinaire Securities, 1275 contre 1322,50; action ordinaire Sidro, 2695 contre 2785; Tanganyika, 555 contre 606; action privilégiée Soie de Tubize, 1387,50 contre 1375.

STATISTIQUES

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine:</i>							
6 avril 1929	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	3,125	3,125
8 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,50	3,25	3,50
9 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,50	2,875	2,75
10 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,50	2,50	2,50
11 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	3,—	2,875
12 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,50	2,75	2,25
13 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	2,—	2,—
15 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,75	3,25	3,25
16 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,75	2,625	2,75
17 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	2,375	2,375
18 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,875	2,—	2,—
19 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	1,875	1,75
20 —	4,—	4,50	5,50	3,96875	—	2,25	2,25
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1926	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,4276	2,6638	2,7762
1928 Janvier	4,50	5,—	6,—	3,9567	4,2908	1,707	1,707
Février	4,50	5,—	6,—	3,875	4,125	2,465	2,50
Mars	4,50	5,—	6,—	4,0903	4,3565	3,2685	3,569
Avril	4,50	5,—	6,—	4,2663	4,625	3,4185	3,6413
Mai	4,50	5,—	6,—	4,3975	4,7475	2,855	3,04
Juin	4,50	5,—	6,—	4,3966	4,762	2,8125	3,0673
Juillet	4,—	4,50	5,50	3,9337	4,35	1,97	2,185
Août	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9038	2,9567
Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,505	2,443
1929 Janvier	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,654	2,583

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) le 20 avril 1929 { sur les valeurs au comptant 8,50%
sur les valeurs à terme 7,50%

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois et les moyennes mensuelles des taux « hors banque » et taux du « call money. »

II. — Taux des dépôts en banque le 20 avril 1929.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	4,90	—	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	5,—	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	5,02	—	—	—	4,75	—	5,—	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Épargne sous la garantie de l'Etat: 4 p. c. jusqu'à 20,000 francs; 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours journaliers des changes à Bruxelles.

DATES 1929	LONDRES £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAQUE	MONTRÉAL \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengo = 125,79 b.
8-4	34,95375	28,1350	7,19975	288,875	138,57	107,30	37,675	192,175	192,025	191,90	21,32	7,1465	170,725	101,175	80,71	—,40
9-4	34,954	28,1375	7,20030	288,880	138,61	106,60	37,685	192,23	191,96	191,90	21,325	7,148	170,75	101,30	80,75	5,425
10-4	34,956	28,1385	7,20225	289,025	138,66	107,25	37,685	192,27	191,975	191,975	21,32	7,1465	170,775	101,25	80,80	25,45
11-4	34,95375	28,1322	7,20100	288,940	138,62	107,—	37,70	192,35	191,975	191,90	21,3175	7,142	170,74	101,19	80,70	125,43
12-4	34,9615	28,1315	7,20300	289,100	138,64	107,30	37,7025	192,25	191,975	191,90	21,32	7,148	170,825	101,10	80,7	125,45
15-4	34,9475	18,1275	7,19900	289,090	138,575	107,—	37,735	192,225	191,975	191,91	21,30	7,1385	170,63	101,025	80,6	125,375
16-4	34,9555	28,1290	7,20125	289,110	138,62	107,—	37,715	192,40	192,025	191,95	21,31	7,13775	170,725	101,075	80,70	125,425
17-4	34,9515	28,1210	7,20050	289,110	138,62	107,—	37,7125	192,39	191,975	191,875	21,315	7,14	170,71	101,05	80,775	125,45
18-4	34,9565	28,1255	7,20200	289,300	138,61	106,45	37,715	192,35	191,975	191,90	21,31	7,1395	170,73	101,10	80,70	125,375
19-4	34,9535	28,1300	7,20240	289,350	138,615	106,20	37,7225	192,40	192,—	191,875	21,3275	7,1395	170,675	101,025	80,70	125,40

II — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câbles)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm.	Berlin	Vienne
1927	belgas 34,928	belgas 28,198	belgas 7,1852	belgas 288,16	belgas 138,40	belgas 122,59	belgas 37,024	belgas 192,69	belgas 170,72	belgas 101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1928 Janvier	34,967	28,196	7,1713	289,26	138,20	122,70	37,951	192,82	170,88	101,14
Février	35,010	28,230	7,1815	289,11	138,18	121,99	38,034	192,78	171,33	101,18
Mars	34,999	28,221	7,1721	288,67	138,11	120,62	37,901	192,52	171,43	101,03
Avril	34,952	28,185	7,1602	288,57	137,99	120,09	37,784	192,22	171,22	100,81
Mai	34,966	28,196	7,1627	288,98	138,06	119,83	37,748	192,19	171,40	100,73
Juin	34,946	28,146	7,1610	288,77	138,01	118,67	37,686	192,14	171,14	100,64
Juillet	34,913	28,110	7,1757	288,82	138,22	118,27	37,619	192,21	171,25	101,03
Août	34,902	28,097	7,1908	288,41	138,44	119,44	37,635	192,44	171,36	101,33
Septembre	34,901	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
Mars	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois :								
6 avril 1929	—	D 0,007	R 0,004	—	D 0,0038	—	—	pair
8	—	D 0,007	—	R 0,004	—	D 0,0035	—	pair
9	D 0,009	D 0,008	—	R 0,005	D 0,0033	—	D 0,025	—
10	D 0,008	D 0,007	R 0,008	—	D 0,0033	—	D 0,025	—
11	D 0,004	—	R 0,007	—	D 0,0030	—	D 0,025	—
12	D 0,005	D 0,004	R 0,007	—	D 0,0030	—	D 0,025	—
13	—	D 0,006	R 0,008	—	D 0,0030	—	—	pair
15	—	D 0,007	—	R 0,008	—	D 0,0025	—	D 0,05
16	D 0,008	—	—	R 0,008	D 0,0033	—	—	D 0,10
17	D 0,008	D 0,006	R 0,006	R 0,010	D 0,0030	—	D 0,15	—
18	—	D 0,007	R 0,006	—	—	D 0,0030	—	D 0,30
19	D 0,008	D 0,006	—	R 0,008	—	D 0,0035	—	D 0,25
20	D 0,007	—	—	R 0,007	0,0033	—	—	D 0,10
à 3 mois :								
6 avril 1929	—	D 0,016	R 0,008	—	D 0,0077	—	—	pair
8	—	D 0,018	—	R 0,010	—	D 0,0075	—	pair
9	D 0,023	D 0,021	R 0,008	R 0,012	D 0,0073	—	D 0,025	—
10	D 0,020	—	R 0,016	—	D 0,0073	—	D 0,025	—
11	D 0,015	—	R 0,018	—	D 0,0070	—	D 0,025	—
12	D 0,016	D 0,014	R 0,018	—	D 0,0068	—	D 0,025	—
13	D 0,015	—	R 0,018	—	D 0,0070	—	—	pair
15	—	D 0,017	—	R 0,018	—	D 0,0065	—	D 0,05
16	D 0,018	—	—	R 0,018	D 0,0073	—	—	D 0,30
17	D 0,018	D 0,016	R 0,016	R 0,020	D 0,0070	—	D 0,35	—
18	—	D 0,019	R 0,016	—	—	D 0,0065	—	D 0,35
19	D 0,020	D 0,018	—	R 0,020	D 0,0070	—	—	D 0,35
20	D 0,018	—	—	R 0,020	D 0,0070	—	—	D 0,30

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcent. des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Janvier	203.882	1.504	3.312	7.942	3.378	7.941	22.574	86,3
Février	205.666	1.522	3.040	7.577	3.105	7.572	21.294	86,6
Mars	209.058	1.481	3.439	8.348	3.333	8.344	23.463	86,7
Avril	210.973	1.565	3.335	8.010	3.346	8.007	22.698	86,5
Mai	212.556	1.639	3.418	8.229	3.330	8.226	23.203	86,5
Juin	214.226	1.679	3.457	8.606	3.460	8.605	24.138	87,3
Juillet	215.741	1.641	3.574	8.532	3.592	8.530	24.228	86,6
Août	217.341	1.628	3.430	8.368	3.449	8.366	23.612	86,6
Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés (en milliers de francs)	Effets impayés (en milliers de francs)	%
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Janvier	90.433	4.929	5,45	620.096	11.560	1,86
Février	81.847	4.376	5,35	514.010	10.852	2,11
Mars	94.808	4.876	5,14	583.728	12.262	2,10
Avril	115.894	6.029	5,20	624.716	14.654	2,35
Mai	112.685	5.857	5,20	727.156	13.790	1,90
Juin	117.812	6.476	5,50	858.286	16.311	1,90
Juillet	115.791	6.866	5,93	805.906	16.055	1,99
Août	110.867	6.205	5,60	683.242	16.646	2,44
Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127		28	34	
Troisième période	91	109		30	35	
Quatrième période	155	133		31	17	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		Comptant			Terme
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés en millions de francs	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations en millions de francs	Montant des liquidations en millions de francs
1927 Moyenne mensuelle	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Janvier	33	378	35.587	173	23.382	—	—	—	379
Février	34	358	33.027	163	22.105	—	—	—	33
Mars	35	387	39.786	174	27.223	10	20	48	361
Avril	35	361	36.501	163	24.903	19	60	378	412
Mai	35	384	41.045	173	29.317	20	60	908	52
Juin	35	378	41.305	171	28.619	21	80	793	648
Juillet	36	363	35.149	165	23.698	20	100	483	11
Août	36	368	36.807	169	24.701	19	100	731	278
Septembre	37	349	32.787	156	21.931	20	120	1.003	273
Octobre	38	404	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	23
Décembre	38	399	38.697	179	26.006	18	200	1.315	391
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	30	35.700	16	24.022	19	200	1.91	26
Mars	38	394	31.630	177	26.247	20	200	1.420	91

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

ACTIVITE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,5	240,5	204,5	36,0	85,02
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,9	5,6	255,6	214,4	41,2	83,90
1928 Décembre	52,1	175,7	3,5	231,3	210,1	21,2	90,83
1928 Janvier	55,6	172,0	5,5	233,1	198,3	34,9	85,04
Février	48,3	170,1	4,3	222,7	204,2	18,4	91,72
Mars	52,3	190,6	6,3	249,2	215,8	33,4	86,61
Avril	65,5	171,4	5,7	242,5	201,5	41,1	83,07
Mai	63,8	176,7	4,1	244,6	206,3	38,4	84,33
Juin	61,5	184,5	5,1	251,1	204,1	47,0	81,26
Juillet	80,5	175,4	5,2	261,1	209,8	51,3	80,34
Août	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février (chiffres provis.)	47,0	173,4	5,9	226,3	225,2	1,1	99,52

B. — Statistique du trafic.
1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1927 Décembre	18.171	475	6.323	200	51	260	120	632
1928 Janvier	20.202	507	6.332	207	52	268	121	648
Février	18.354	478	6.175	210	49	258	113	630
Mars	17.617	461	7.034	259	53	260	112	684
Avril	18.660	532	6.345	223	45	232	102	602
Mai	18.084	507	6.677	232	44	260	112	648
Juin	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier			7.010					679
Février			6.074					584

2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1927 Moyenne mensuelle	1.321	406	574	392	338	47	113	417	94
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1927 Octobre	1.268	417	537	400	345	50	113	425	120
Novembre	1.198	366	537	377	295	38	111	425	79
Décembre	1.427	357	556	320	315	43	133	437	91
1928 Janvier	1.516	481	509	403	326	46	121	441	108
Février	1.328	440	441	401	298	54	90	411	91
Mars	1.648	441	427	437	314	71	90	388	93
Avril	1.391	497	431	422	294	44	58	369	77
Mai	1.391	513	459	417	303	51	200	482	88
Juin	1.498	507	428	425	269	49	38	485	86
Juillet	1.395	427	424	445	240	37	54	391	92
Août	1.496	416	409	412	336	34	127	533	83
Septembre	1.516	407	385	442	327	32	60	490	81
Octobre	1.754	487	400	498	370	31	99	484	77
Novembre	1.618	474	400	474	319	33	81	442	85
Décembre	1.573	442	424	474	296	34	86	427	77

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle .	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle .	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Janvier .	449.711	131.882	173.104	622.815
Février .	452.300	119.945	165.003	617.303
Mars . . .	513.833	135.423	177.021	690.854
Avril . . .	452.135	124.817	159.285	611.420
Mai	470.061	131.369	168.023	638.084
Juin	482.951	133.849	166.196	649.147
Juillet . . .	470.743	119.711	161.484	632.227
Août	495.259	120.208	181.777	677.036
Septemb. .	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre . .	575.238	141.945	184.575	759.813
Novemb. . .	550.052	130.050	165.363	715.415
Décemb. . .	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier .	496.341	149.306	167.460	663.801
Février . . .	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars	507.628	138.470	200.133	707.761

TAUX DE L'ESCOMPTE.
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	12 janvier 1929	6,50
Autriche	24 avril 1929	7,50
Belgique	1 ^{er} juillet 1928	4
Bulgarie	15 décembre 1928	9
Danemark	24 juin 1926	5
Dantzig	18 juin 1927	6
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Esthonie	2 janvier 1928	7,50
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York) . .	13 juillet 1928	5
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	7 février 1929	5,50
Grèce	5 janvier 1929	8
Hollande	25 mars 1929	5,50
Hongrie	24 avril 1929	8
Indes	11 avril 1929	7
Italie	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	26 mars 1928	5,50
Pologne	19 avril 1929	9
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	1 ^{er} juin 1920	6
Suède	24 août 1928	4,50
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités	Valeurs	Prix moyen par tonne	Quantités	Valeurs	Prix moyen par tonne		
	(milliers de tonnes)	(millions de francs)	(francs)	(milliers de tonnes)	(millions de francs)	(francs)		
1927 Moyenne mensuelle .	3.172	2.428	766	2.019	2.225	159	— 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle .	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	— 118	95,5
1927 Décembre	3.278	2.677	817	2.180	2.884	1.323	+ 207	107,7
1928 Janvier	3.001	2.332	777	1.596	1.968	1.233	— 363	84,4
Février	3.078	2.673	868	2.109	2.733	1.296	+ 61	102,3
Mars	3.401	2.995	881	2.464	2.739	1.111	— 256	91,4
Avril	3.083	2.402	779	1.975	2.167	1.098	— 234	90,2
Mai	3.164	2.540	803	2.341	2.367	1.011	— 173	93,2
Juin	3.269	2.617	801	2.385	2.462	1.032	— 156	94,—
Juillet	3.117	2.338	750	2.352	2.401	1.021	+ 63	102,7
Août	3.099	2.536	818	2.126	2.304	1.084	— 232	90,8
Septembre	3.578	2.865	801	2.154	2.320	1.077	— 546	81,—
Octobre	3.726	2.903	779	2.400	2.922	1.217	+ 18	100,6
Novembre	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	— 99	96,3
Décembre	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	— 318	86,7
Février	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	— 302	88,8

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.
Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières-brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non-ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1927 L'année	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.187.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1927 Décembre	1.515	7.376	296.425	609.773	2.896.172	1.448.476	84.114	611.201	—	—	3.278.226	2.676.826
1928 Janvier	1.093	5.769	232.278	521.523	2.690.980	1.225.200	76.246	572.938	—	6.202	3.000.598	2.331.632
Février	1.569	8.142	237.360	514.657	2.756.645	1.509.514	82.464	653.380	21	6.812	3.078.060	2.672.505
Mars	1.368	7.227	289.801	620.207	3.008.931	1.613.697	100.986	743.756	5	10.273	3.401.092	2.995.160
Avril	965	5.123	235.172	516.473	2.761.589	1.234.023	85.116	634.414	1	11.561	3.082.842	2.401.594
Mai	659	3.864	224.572	519.254	2.840.396	1.315.166	98.157	698.463	—	2.785	3.163.785	2.539.532
Juin	500	3.144	274.654	577.855	2.904.918	1.375.317	88.843	651.499	—	9.679	3.268.916	2.617.494
Juillet	608	3.940	261.203	514.917	2.769.428	1.194.389	86.227	622.658	21	1.701	3.117.488	2.337.605
Août	595	3.749	274.057	547.294	2.726.016	1.319.176	98.061	658.344	—	7.685	3.098.730	2.536.248
Septembre	770	4.024	303.650	608.637	3.181.176	1.542.242	92.869	698.509	—	11.670	3.578.465	2.865.082
Octobre	901	5.223	344.316	678.097	3.276.286	1.445.903	104.085	732.051	2	41.921	3.725.590	2.903.195
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
EXPORTATIONS :												
1927 L'année	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1927 Décembre	839	6.868	68.467	243.580	1.418.849	893.513	692.130	1.733.124	12	6.707	2.180.298	2.883.792
1928 Janvier	1.281	13.451	42.721	186.593	1.191.565	723.114	360.741	1.039.257	8	5.936	1.596.316	1.968.351
Février	1.369	13.790	61.448	220.170	1.467.882	1.051.092	578.097	1.438.887	14	9.533	2.108.809	2.733.472
Mars	1.441	13.468	70.266	233.167	1.661.248	929.259	731.314	1.556.537	9	6.593	2.464.277	2.739.024
Avril	1.378	12.508	49.709	172.558	1.453.608	677.429	470.105	1.295.901	13	9.001	1.974.813	2.167.397
Mai	1.392	12.173	51.313	185.441	1.641.168	805.383	647.279	1.360.108	5	3.883	2.341.157	2.366.988
Juin	1.591	15.124	58.283	209.065	1.655.936	711.339	668.938	1.521.450	5	4.644	2.384.753	2.461.622
Juillet	1.482	13.431	116.585	233.667	1.610.342	724.283	623.564	1.424.255	7	5.422	2.351.980	2.401.058
Août	1.196	11.354	92.264	210.519	1.485.700	745.051	547.204	1.330.959	8	6.064	2.126.372	2.303.947
Septembre	1.909	16.819	111.309	235.771	1.447.071	793.396	493.756	1.270.510	4	3.007	2.154.049	2.319.503
Octobre	1.687	14.763	113.408	227.479	1.562.039	926.658	723.107	1.745.130	10	7.633	2.400.252	2.921.663
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie. (Mois de mars 1929).

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde		Bénéfice distribué aux actionnaires		Dette obligataire		Payement de coupons d'obligat.	
	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	En milliers	En francs	En milliers	En francs
Banques	909.986	21	253.128	—	—	—	253.128	174.660	174.660	33	87.041	4.485	—	—
Assurances	933	4	1.193	1	10	1	1.183	33	33	—	—	—	—	—
Opérations financières	217.146	84	93.323	8	—	—	92.658	25.102	92.658	1.837	1.837	84	—	—
Exportations, importations	14.188	15	2.207	—	—	—	2.207	1.103	2.207	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	6.740	8	1.372	—	—	—	1.372	708	1.372	—	—	—	—	—
Commerce d'habillement et d'ameublement	10.741	16	2.366	2	—	—	2.169	969	2.169	—	—	—	—	—
Commerce de produits alimentaires	13.047	13	1.313	2	—	—	393	386	393	—	—	—	—	—
Commerce non dénommé	19.639	22	2.917	2	—	—	2.893	892	2.893	—	—	—	—	—
Sucreries	4.750	3	592	—	—	—	595	370	595	—	—	—	—	—
Moulineries	4.750	3	592	—	—	—	595	370	595	—	—	—	—	—
Brasseries	27.830	14	10.156	2	—	—	10.085	5.151	10.085	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	15.663	10	1.527	4	—	—	1.293	332	1.293	—	—	—	—	—
Carrées	4.830	8	1.874	—	—	—	1.874	632	1.874	—	—	—	—	—
Charbonnages	47.924	8	17.183	—	—	—	17.183	13.641	17.183	—	—	1.850	—	—
Mines et autres industries extractives	16.110	4	2.435	1	—	—	2.435	1.687	2.435	—	—	—	—	—
Car	4.500	1	10	—	—	—	10	—	10	—	—	—	—	—
Électricité	6.445	1	476	—	—	—	476	299	476	—	—	—	—	—
Constructions électriques	550	2	153	—	—	—	153	72	153	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	9.901	12	1.430	2	—	—	1.189	472	1.189	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	9.901	12	1.430	2	—	—	1.189	472	1.189	—	—	—	—	—
Imprimerie, publicité	11.124	17	2.825	2	—	—	2.769	1.125	2.769	—	—	—	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	324.154	50	67.367	8	—	—	65.922	32.544	65.922	3.086	3.086	164	—	—
Métaux artificiels et produits céramiques	69.024	18	14.930	4	—	—	13.603	6.170	13.603	1.003	1.003	19	—	—
Métallurgie, sidérurgie	34.116	24	7.845	4	—	—	7.508	4.500	7.508	832	832	19	—	—
Construction	52.310	24	6.306	5	—	—	6.069	2.351	6.069	50	50	16	—	—
Papeteries (industries)	19.440	4	9.993	4	—	—	9.993	4.130	9.993	342	342	—	—	—
Papeteries (industries)	19.440	4	9.993	4	—	—	9.993	4.130	9.993	342	342	—	—	—
Plantations et sociétés coloniales	33.431	3	699	1	—	—	1.829	(1.230)	699	—	—	—	—	—
Produits chimiques	6.993	7	603	2	—	—	24	579	603	300	300	—	—	—
Industries du bois	9.310	7	1.946	1	—	—	1.65	1.132	1.946	—	—	—	—	—
Industries du bois	9.310	7	1.946	1	—	—	1.65	1.132	1.946	—	—	—	—	—
Tranmites et corroyées	5.162	5	1.047	3	—	—	1.047	273	1.047	—	—	—	—	—
Tranmites et corroyées	5.162	5	1.047	3	—	—	1.047	273	1.047	—	—	—	—	—
Automobiles	4.893	13	3.036	1	—	—	120	213	3.036	—	—	—	—	—
Automobiles	4.893	13	3.036	1	—	—	120	213	3.036	—	—	—	—	—
Verres	18.650	4	1.931	3	—	—	46	750	1.931	—	—	—	—	—
Verres	18.650	4	1.931	3	—	—	46	750	1.931	—	—	—	—	—
Cinectes	970	3	1.462	3	—	—	—	1.462	1.462	—	—	—	—	—
Cinectes	970	3	1.462	3	—	—	—	1.462	1.462	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	101.000	50	14.467	8	—	—	383	14.084	14.467	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	101.000	50	14.467	8	—	—	383	14.084	14.467	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	1.813	4	99	—	—	—	99	—	99	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	1.813	4	99	—	—	—	99	—	99	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	7.467	8	7.887	1	—	—	67	7.820	7.887	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	7.467	8	7.887	1	—	—	67	7.820	7.887	—	—	—	—	—
Télégraphie, téléphone	34.234	4	21.833	—	—	—	21.833	20.279	21.833	—	—	—	—	—
Télégraphie, téléphone	34.234	4	21.833	—	—	—	21.833	20.279	21.833	—	—	—	—	—
Tramways électriques	9.650	6	189	1	—	—	23	161	189	—	—	—	—	—
Tramways électriques	9.650	6	189	1	—	—	23	161	189	—	—	—	—	—
Autobus	2.357	3	172	1	—	—	11	146	172	—	—	—	—	—
Autobus	2.357	3	172	1	—	—	11	146	172	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	11.200	20	1.939	6	—	—	111	1.858	1.939	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	11.200	20	1.939	6	—	—	111	1.858	1.939	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Jusqu'à 1 million	380	329	47.738	51	—	—	3.168	44.570	47.738	1.507	16.256	16	—	—
Jusqu'à 1 million	380	329	47.738	51	—	—	3.168	44.570	47.738	1.507	16.256	16	—	—
De plus de 1 à 5 millions	135	118	69.251	17	—	—	3.258	65.993	69.251	5.699	37.646	181	—	—
De plus de 1 à 5 millions	135	118	69.251	17	—	—	3.258	65.993	69.251	5.699	37.646	181	—	—
De plus de 5 à 10 millions	34	32	77.716	2	—	—	180	77.536	77.716	6.780	6.780	363	—	—
De plus de 5 à 10 millions	34	32	77.716	2	—	—	180	77.536	77.716	6.780	6.780	363	—	—
De plus de 10 à 20 millions	14	12	29.921	2	—	—	1.876	27.745	29.921	1.715	142.070	85	—	—
De plus de 10 à 20 millions	14	12	29.921	2	—	—	1.876	27.745	29.921	1.715	142.070	85	—	—
De plus de 20 millions	12	12	1.176.667	—	—	—	—	335.929	1.176.667	157.771	157.771	7.781	—	—
De plus de 20 millions	12	12	1.176.667	—	—	—	—	335.929	1.176.667	157.771	157.771	7.781	—	—
Total	2.091.399	503	560.255	72	—	—	8.482	551.773	560.255	311.832	157.771	7.781	—	—
Total	2.091.399	503	560.255	72	—	—	8.482	551.773	560.255	311.832	157.771	7.781	—	—

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde		Bénéfice distribué aux actionnaires		Dette obligataire		Payement de coupons d'obligat.	
	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	Montant	Nombre de sociétés	En milliers	En francs	En milliers	En francs
Banques	909.986	21	253.128	—	—	—	253.128	174.660	174.660	33	87.041	4.485	—	—
Assurances	933	4	1.193	1	10	1	1.183	33	33	—	—	—	—	—
Opérations financières	217.146	84	93.323	8	—	—	92.658	25.102	92.658	1.837	1.837	84	—	—
Exportations, importations	14.188	15	2.207	—	—	—	2.207	1.103	2.207	—	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	6.740	8	1.372	—	—	—	1.372	708	1.372	—	—	—	—	—
Commerce d'habillement et d'ameublement	10.741	16	2.366	2	—	—	2.169	969	2.169	—	—	—	—	—
Commerce de produits alimentaires	13.047	13	1.313	2	—	—	393	386	393	—	—	—	—	—
Commerce non dénommé	19.639	22	2.917	2	—	—	2.893	892	2.893	—	—	—	—	—
Sucreries	4.750	3	592	—	—	—	595	370	595	—	—	—	—	—
Moulineries	4.750	3	592	—	—	—	595	370	595	—	—	—	—	—
Brasseries	27.830	14	10.156	2	—	—	10.085	5.151	10.085	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	15.663	10	1.527	4	—	—	1.293	332	1.293	—	—	—	—	—
Carrées	4.830	8	1.874	—	—	—	1.874	632	1.874	—	—	—	—	—
Charbonnages	47.924	8	17.183	—	—	—	17.183	13.641	17.183	—	—	1.850	—	—
Mines et autres industries extractives	16.110	4	2.435	1	—	—	2.435	1.687	2.435	—	—	—	—	—
Car	4.500	1	10	—	—	—	10	—	10	—	—	—	—	—

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions de mars 1929 (en milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augm. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre	Montant(*)	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	—	—	—	—	2	18.000	12.000	—	—	—	12.000	Banque des Colonies, Société Générale.	—	—	—	—
Assurances	2	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	11	207.000	1	400 min	22	461.876	246.641	—	—	27.387	80.000	(1)	3	135.230	1	50 min
Exportations, importations	1	1.800	—	—	2	21.000	31.000	—	—	—	30.000	Banque Coloniale de Belg.	—	—	—	—
Commerce de fer et métaux	1	600	—	—	—	—	—	—	—	91	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	4	3.670	—	—	1	130	847	—	—	475	—	—	—	—	—	—
Commerce de prod. alimentaires	5	5.800	—	—	—	—	—	—	—	4.541	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés	9	12.400	5	595 min	3	4.525	6.575	—	—	7.223	6.000	Fondsenbanl.	—	—	1	20 min
Sucreries	1	3.000	—	—	—	—	—	—	—	2.990	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	2.720	—	—	1	5.000	2.500	—	—	2.520	2.500	Banque de Bruxelles	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	1	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	1	20.000	—	—	2	325	15.675	—	—	17.185	—	—	2	1.685	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	2	48.500	81.295	—	—	—	67.500	Société Générale	—	—	—	—
Mines et autres ind. extractives	—	—	—	—	1	2.200	17.800	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	1	12.000	1	5.000 min	—	—	—	—	—	10.000	—	—	1	30.000	—	—
Electricité	3	134.500	1	2.000 min	3	27.400	9.100	—	—	129.782	—	—	—	—	1	60 min
Constructions électriques	3	1.700	—	—	—	—	—	—	—	210	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	1	1.000	2	170 min	1	900	300	—	—	755	—	—	1	50	—	—
Imprimerie, publicité	2	700	—	—	1	1.500	500	—	—	40	—	—	1	80	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	4	8.100	—	—	6	24.017	14.420	—	—	4.695	—	—	—	—	—	—
Matér. artific. et prod. céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	5	4.150	—	—	2	5.550	6.700	—	—	992	—	—	1	1.350	—	—
Construction	5	2.155	2	935 min	2	600	500	—	—	770	—	—	—	—	1	500 min
Papeteries (industries)	1	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	300	—	—
Plantations et sociétés coloniales	3	52.000	—	—	5	144.250	86.125	—	—	13.200	48.151	(2)	—	—	—	—
Produits chimiques	2	10.500	—	—	4	71.094	31.486	—	—	675	—	—	1	5.000	—	—
Industries du bois	2	11.500	—	—	1	4.560	5.000	—	—	275	—	—	1	1.000	—	—
Tanneries et corroiries	1	1.500	—	—	2	6.150	4.850	—	—	1.031	2.500	Nagelmackers fils et Cie	—	—	—	—
Automobiles	2	1.100	—	—	1	100	54.250	—	—	31.000	—	—	—	—	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	1	4.500	3.000	—	—	3.000	—	—	2	5.000	—	—
Industries non dénommées	11	13.950	1	10 min	3	3.300	4.250	—	—	4.562	1.875	Crédit Général de Belgique	2	500	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	250	—	—
Navigation et aviation	1	500	—	—	1	600	400	—	—	—	—	—	1	100	—	—
Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	1	2.555	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	150	—	—
Transports non dénommés	1	800	—	—	1	2.000	6.000	—	—	3.175	—	—	2	1.375	—	—
Divers non dénommés	1	450	2	9 min	—	—	—	—	—	300	—	—	—	—	—	—
TOTAL	86	514.395	15	9.119 min	71	860.632	644.214	—	—	266.874	250.526	—	21	181.970	4	630 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

(1) Société Générale; Bque belge du Travail; Nagelmackers fils et Cie; Bque générale d'Escompte et de Crédit des Flandres.

(2) Crédit Général du Congo; Bque de Commerce; Crédit Anversoïis; Bque Union financière d'Anvers.

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).**

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique	83	462.395	15	9.119 min	60	627.127	394.289	—	—	19	148.970	4	630 min
En Belg. et à l'étranger	—	—	—	—	6	89.255	163.800	—	—	2	33.000	—	—
Au Congo belge.....	3	52.000	—	—	5	144.250	86.125	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	86	514.395	15	9.119 min	71	860.632	644.214	—	—	21	181.970	4	630 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million	50	23.425	13	2.119 min	21	12.541	9.033	—	—	12	3.260	4	630 min
De plus de 1 à 5 millions	23	47.970	2	7.000 min	24	87.265	73.475	—	—	6	13.710	—	—
De plus de 5 à 10 mill.	5	43.000	—	—	11	114.387	81.500	—	—	—	—	—	—
De plus de 10 à 20 mill.	2	32.000	—	—	6	90.039	92.256	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions .	6	368.000	—	—	9	556.400	387.950	—	—	3	165.000	—	—
TOTAL ...	86	514.395	15	9.119 min	71	860.632	644.214	—	—	21	181.970	4	630 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur Belge</i>)
	milliers de fr
1927 Moyenne mensuelle.	205.297
1928 Moyenne mensuelle.	308.001
1927 Décembre	247.145
1928 Janvier	239.954
Février	258.537
Mars	311.461
Avril	273.226
Mai	281.360
Juin	321.939
Juillet	308.146
Août	329.927
Septembre	328.440
Octobre	339.850
Novembre	300.927
Décembre	402.238
1929 Janvier	339.7.3
Février	302.410

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

RECOURS DES PROVINCES ET COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
	Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)		
	Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	en milliers de francs				
1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	10.030.000 (1)
1928 Janvier	24.344	614	18.952	23.187	néant
Février	12.590	7.302	10.874	20.110	néant
Mars	10.895	2.271	19.428	17.083	néant
Avril	20.017	2.679	12.605	8.396	néant
Mai	18.544	4.519	13.864	12.145	néant
Juin	23.393	846	20.110	13.355	néant
Juillet	25.279	6.552	16.901	25.688	néant
Août	24.686	2.753	11.130	34.011	néant
Septembre	19.792	2.221	10.686	19.864	néant
Octobre	16.881	7.772	9.964	26.136	néant
Novembre	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Décembre	59.236	3.036	12.729	17.065	10.000.000 \$
1929 Janvier	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
Février	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Mars	22.315	2.438	14.653	9.866	néant

(1) Montant annuel.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
* Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.997	2.897.866	4.053.892	240.975
3 premiers mois 1928 ..	773	2.054.931	651	653.929	122	31.035	622.894	316.030	437.389	21.673
3 premiers mois 1929 ..	813	2.880.534	687	722.137	126	57.727	664.410	379.401	259.879	12.567
1928 Janvier	175	530.268	111	223.960	34	4.649	219.311	105.894	78.570	4.414
Février	127	174.984	111	32.058	16	8.972	23.086	11.700	77.579	3.417
Mars	471	1.349.679	399	397.911	72	17.414	380.497	198.436	281.240	13.842
* Avril	1.287	4.010.055	1.098	972.507	189	38.267	934.338	495.245	1.519.311	84.288
Mai	935	4.393.410	749	1.158.060	186	65.093	1.092.967	677.238	1.035.382	74.994
Juin	492	1.907.632	391	328.571	101	28.511	300.060	130.934	193.186	9.364
Juillet	325	1.923.355	258	448.896	67	71.737	377.159	266.892	90.532	7.072
Août	168	408.925	137	93.694	31	3.849	89.845	56.347	60.896	4.651
Septembre	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre	432	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars	575	2.091.399	503	560.255	72	8.432	551.773	311.832	157.771	7.781

(*) Les chiffres relatifs au Crédit communal ont été déduits.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions		Obligations				anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés			Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés
Année 1927	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	440.962	84
Année 1928	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.935.792	289	1.168.076	21
3 prem. mois 1928 ..	274	1.222.583	55	156	1.212.630	1.242.773	3	2.300	2.467.656	636.775	67	420.560	4
3 premiers mois 1929 ..	307	2.703.295	47	204	2.196.315	1.792.858	1	1.260	4.503.413	1.060.511	61	293.404	12
1928 Janvier	104	253.067	22	67	471.415	393.063	1	500	646.630	118.772	33	98.020	2
Février	84	363.872	20	40	338.550	251.415	2	1.800	617.087	106.646	9	105.925	2
Mars	83	635.644	13	49	402.665	593.295	—	—	1.203.939	321.357	25	216.615	—
Avril	99	744.694	17	78	543.830	394.930	2	6.000	1.145.594	166.765	34	51.065	2
Mai	74	445.189	26	93	1.465.276	1.077.869	—	—	1.523.058	186.937	24	182.505	2
Juin	78	599.494	17	63	394.208	746.358	—	—	1.345.762	207.054	32	99.111	3
Juillet	101	639.697	21	59	827.928	439.001	—	—	1.048.695	69.835	17	87.857	3
Août	82	410.589	16	57	400.327	565.250	1	930	976.819	87.624	18	12.150	2
Septembre	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—
Octobre	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	10.830	1
Novembre	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.955	1
Décembre	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier	124	1.644.504	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4
Mars	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	p ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Ponte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	
															£
1927 Moyenne mensuelle	272,—	158,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	760,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—	
1928 Moyenne mensuelle	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—	
1928 Février	260,—	140,—	140,—	170,—	170,50	620,—	4-2-0	750,—	4-7-0	800,—	4-12-6	825,—	6-16-0	1100,—	
Mars	255,—	145,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-7-6	825,—	4-14-0	850,—	5-5-6	925,—	6-16-0	1100,—	
Avril	250,—	145,—	150,—	175,—	170,50	630,—	4-5-0	850,—	4-8-0	875,—	4-13-6	950,—	6-10-0	1100,—	
Mai	255,—	148,—	140,—	175,—	170,50	625,—	4-5-0	840,—	4-10-0	870,—	4-13-6	900,—	6-10-0	1100,—	
Juin	260,—	150,—	140,—	175,—	170,50	630,—	4-10-0	850,—	4-14-0	880,—	4-19-0	930,—	6-10-0	1100,—	
Juillet	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-7-0	850,—	4-12-6	880,—	4-17-0	900,—	6-0-0	1100,—	
Août	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-8-0	855,—	4-13-0	885,—	5-0-0	900,—	6-0-0	1250,—	
Septembre	265,—	150,—	145,—	180,—	170,50	630,—	4-10-0	857,—	4-15-0	887,—	5-0-0	915,—	6-0-0	1250,—	
Octobre	270,—	150,—	145,—	180,—	175,—	590,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-2-6	915,—	6-10-0	1250,—	
Novembre	275,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Décembre	280,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	940,—	6-10-0	1250,—	
1929 Janvier	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Février	280,—	160,—	145,—	185,—	175,—	595,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Mars	290,—	165,—	150,—	190,—	175,—	605,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Avril	290,—	170,—	155,—	195,—	175,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

EPOQUES	par 100 kilos							par kilo		par 26
	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomme ^s de terre	Lin brut	Chanvr ^e brut	Beurre	Laine	Œufs
1927 Moyenne mens.	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1927 Décembre	170,87	168,76	166,50	171,71	76,48	220,50	860,—	29,01	49,80	34,87
1928 Janvier	167,78	166,08	167,49	173,84	76,59	219,38	860,—	29,23	51,75	30,82
Février	161,55	162,61	169,42	175,43	74,71	225,—	860,—	30,16	52,25	23,72
Mars	172,09	168,87	182,14	180,47	70,01	213,50	860,—	30,44	53,80	18,57
Avril	179,66	176,13	195,07	185,13	74,08	214,38	860,—	28,55	55,—	18,74
Mai	185,20	185,88	205,70	189,36	79,17	225,—	865,—	23,63	56,—	18,90
Juin	184,98	186,45	205,40	187,44	101,82	224,66	880,—	23,99	56,—	19,08
Juillet	184,44	182,45	202,30	172,20	79,21	204,44	886,25	24,46	55,50	20,65
Août	164,30	164,58	176,61	165,—	73,19	209,98	890,—	26,75	55,—	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	55,—	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,—	900,—	34,47	55,—	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78	—	30,46
Février	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	—	33,27	—	30,92

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	19-4-1928	4-3-1929	11-4-1929	18-4-1929
Encaisse .					
Or	(1) 306.377	3.798.544	4.538.840	4.544.207	4.656.206
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.320.032	2.439.069	2.481.709	2.429.017
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	2.720.316	3.694.282	3.782.675	3.790.052
Avances sur fonds publics	57.901	205.238	274.569	214.347	217.304
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.953.728	1.705.175	1.708.944	1.717.737
 PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	10.526.229	12.214.345	12.305.799	12.147.188
Comptes Courants particuliers	88.333	434.212	306.857	430.003	529.151
Compte Courant du Trésor	14.541	93.932	177.451	33.945	166.169
 TOTAL des engagements à vue	1.152.636	11.054.373	12.698.653	12.769.747	12.842.508
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,35 %	54,95 %	55,02 %	55,17 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,50 %	4,— %	4,— %	4,— %
Taux des prêts s/ fonds publics	5,— %	6,— %	5,50 %	5,50 %	5,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent, billon et divers ».

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et s/l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des Engagements à vue
	Or	Traites et disponibilités or s/l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1927	3.271.424	2.215.241	2.447.225	171.199	1.998.846	9.566.723	491.814	92.131	10.150.668
» 1928	3.945.748	2.420.684	2.834.475	242.082	1.908.762	10.826.969	478.407	99.697	11.405.072
1928 Janvier . . .	3.687.022	2.461.619	2.835.695	167.704	1.970.000	10.337.819	766.185	70.759	11.174.763
Février . . .	3.713.202	2.318.077	2.708.861	201.452	1.940.000	10.400.390	443.194	116.405	10.959.989
Mars	3.744.928	2.222.732	2.610.109	248.473	1.941.736	10.411.954	335.591	100.388	10.847.933
Avril	3.786.168	2.305.807	2.689.132	256.951	1.952.364	10.571.768	390.191	86.789	11.048.748
Mai	3.865.992	2.334.364	2.747.627	302.816	1.955.544	10.649.341	469.118	130.717	11.249.176
Juin	3.964.725	2.255.917	2.793.167	244.287	1.934.032	10.521.605	606.133	92.499	11.220.237
Juillet	4.010.797	2.313.042	2.753.029	235.006	1.921.337	10.702.027	495.782	109.900	11.307.709
Août	4.020.302	2.401.529	2.757.702	286.571	1.900.666	10.964.495	373.905	108.316	11.446.716
Septembre . .	4.032.893	2.506.760	2.887.167	265.927	1.883.673	11.084.144	447.324	107.499	11.638.967
Octobre	4.047.148	2.598.960	2.990.503	267.628	1.861.306	11.363.305	360.849	88.084	11.812.238
Novembre . . .	4.131.551	2.660.544	3.075.364	209.203	1.831.120	11.422.590	449.883	62.052	11.934.526
Décembre . . .	4.370.401	2.700.147	3.223.331	184.672	1.798.773	11.473.880	696.263	115.777	12.285.920
1929 Janvier . . .	4.522.724	2.791.639	3.303.928	189.024	1.758.712	11.925.922	494.610	183.906	12.604.438
Février	4.529.289	2.487.674	3.527.961	211.082	1.722.209	11.968.393	449.255	128.257	12.545.905
Mars	4.537.034	2.327.500	3.673.451	211.613	1.712.851	11.975.673	415.245	127.512	12.518.430

BANQUE D'ANGLETERRE

(En milliers de £)

	27-12-1913	12-4-1928	4-4-1929	11-4-1929
ACTIF				
Encaisse métallique				
Or (Issue Depart ^t)	32.045	156.601	154.046	155.043
Monnaies d'or et d'argent (Bkg Dt)	1.053	1.402	422	440
Placements du « Banking Depart ^t »	47.429	95.799	89.536	82.041
dont { valeurs garanties par l'Etat	11.199	33.110	59.957	53.277
{ escomptes et avances	35.930	62.689	13.221	12.672
{ autres valeurs			16.358	16.092
PASSIF				
Billets en circulation	29.361	135.560	363.319	362.131
Dépôts publics (Public Deposits)	9.421	17.800	17.796	17.206
Autres dépôts	42.091	102.223	104.578	100.520
Rapport de l'encaisse du Banking Depart ^t « or, argent et billets en réserve » au solde de ses dépôts (Proportion of reserve to liabilities)	43,1 %	34,9 %	41,7 %	45,3 %
Taux officiel d'escompte	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

REICHSBANK

(En milliers de Reichsmarks)

	31-12-1913	14-4-1928	6-4-1929	15-4-1929
ACTIF				
Encaisse or.	1.169.971	2.019.231	2.579.525	2.429.866
Devises admises dans la couverture des billets	—	194.068	33.695	23.674
Monnaies divisionnaires	276.832	66.944	113.985	133.812
Portefeuille effets	1.490.749	2.248.662	2.148.390	2.120.914
Avances s/ nantissements	94.473	39.584	96.548	121.078
PASSIF				
Billets en circulation	2.593.445	3.996.521	4.446.672	4.145.211
Divers engagements à vue	793.120	613.923	668.538	670.294
Rapports :				
a) de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue	—	48,01 %	51,09 %	50,95 %
b) de l'encaisse métallique (or et monnaies divisionnaires) à l'ensemble des engagements à vue	42,72 %	45,25 %	52,66 %	53,24 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	7,— %	6,50 %	7,50 %

BANQUE DE FRANCE

(En milliers de francs)

	25-6-1928	5-4-1929	12-4-1929
ACTIF			
Encaisse-or (monnaies et lingots)	28.934.885	34.190.820	34.323.084
Disponibilités à vue à l'étranger	15.984.601	10.610.479	10.318.867
Portefeuille commer ^l et d'effets publics :			
effets de commerce escomptés :			
sur la France	2.955.454	5.944.679	5.580.331
sur l'Etranger	16.969	84.961	80.360
effets négociables achetés	10.544.906	18.427.302	18.450.786
Avances sur titres	1.846.774	2.463.598	2.375.329
Bons négociables de la caisse autonome d'amortissement	5.930.000	5.930.000	5.930.000
Prêts sans intérêts à l'Etat	3.200.000	3.200.000	3.200.000
PASSIF			
Billets au porteur en circulation	58.772.461	64.123.948	63.317.358
Comptes courants créditeurs :			
du Trésor Public	5.078.689	5.623.904	5.769.126
de la caisse autonome d'amortissement	1.934.117	5.658.470	6.172.343
comptes cour ^{ts} , comptes de dép ^{ts} de fonds, disposit ^{ns} et autres engagements à vue	5.744.443	6.762.985	6.056.205
Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue	40,45 %	41,61 %	42,21 %
Taux d'escompte officiel	3,50 %	3,50 %	3,50 %

NEDERLANDSCHE BANK

(En milliers de florins P.-B.)

	27-12-1913	16-4-1928	8-4-1929	15-4-1929
ACTIF				
Encaisse métallique	160.506	460.953	443.387	443.146
Portefeuille effets :				
s/ la Hollande	67.504	53.693	197.019	189.716
s/ l'Etranger	14.300	181.948	28.759	59.104
Avances s/nantissements	86.026	111.521	114.588	98.181
Compte du Trésor (débiteur)	9.235	9.433	13.607	11.202
PASSIF				
Billets en circulation	312.695	793.704	810.219	802.568
Comptes courants :				
particuliers	4.333	37.249	14.683	15.892
du Trésor (créditeur)	—	—	—	—
Assignations de banque	1.522	453	242	415
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue	50,39 %	55,47 %	53,73 %	54,12 %
Taux d'escompte officiel	5,— %	4,50 %	5,50 %	5,50 %

BANQUE NATIONALE SUISSE

(En milliers de francs)

	31-12-1913	14-4-1928	6-4-1929	15-4-1929
ACTIF				
Encaisse métallique (or et argent) . . .	190.791	491.977	524.534	524.078
Disponibilités « or » à l'étranger . . .	23.844	209.014	221.163	221.464
Portefeuille effets sur la Suisse . . .	146.546(1)	147.606	152.513	125.688
Avances sur nantissements . . .	28.256	66.091	70.333	58.384
Correspondants . . .	—	30.912	35.370	50.984
PASSIF				
Billets en circulation . . .	313.821	794.964	845.617	811.331
Autres engagements à vue . . .	58.930(2)	114.795	114.395	122.881
Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue . . .	51,19 %	54,08 %	54,64 %	56,10 %
Taux d'escompte officiel . . .	4,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris les effets sur l'étranger.

(2) Y compris les engagements à terme.

BANQUE DE POLOGNE

(En milliers de Zloty)

	10-4-1928	31-3-1929	10-4-1929
ACTIF			
Encaisse métallique . . .	556.424	623.296	623.489
Avoirs à l'Étranger, devises et monnaies étrangères . . .	620.202	529.941	506.147
Total de la réserve . . .	1.176.626	1.153.237	1.129.636
Avoirs à l'Étranger, devises et monnaies étrang. ne servant pas de couverture . . .	215.009	128.990	104.392
Portefeuille effets . . .	482.427	703.971	683.241
Avances s/titres . . .	47.198	85.651	84.435
» à l'Etat . . .	25.000	25.000	25.000
PASSIF			
Billets en circulation . . .	1.063.274	1.333.258	1.208.002
Exigibilités à vue (y compris le c ^e c ^t du Trésor) . . .	649.226	512.225	558.875
Rapport de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . .	68,63 %	62,49 %	63,93 %
Rapport de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . .	32,45 %	33,77 %	35,29 %
Taux d'escompte officiel . . .	8,— %	8,— %	8,— %

FEDERAL RESERVE BANKS

(En milliers de dollars)

	21-3-1928	13-3-1929	20-3-1929
ACTIF			
Réserves « Or » . . .	2.775.771	2.700.125	2.712.013
Autres réserves . . .	170.060	160.264	165.778
Total des réserves . . .	2.945.831	2.860.389	2.877.791
Effets escomptés . . .	476.978	955.623	942.737
» achetés sur le marché libre . . .	332.728	283.101	236.838
Fonds publics nationaux . . .	385.261	165.297	185.351
PASSIF			
Billets en circulation (Fed. Res. Notes) . . .	1.565.424	1.650.009	1.641.577
Dépôts . . .	2.359.704	2.396.785	2.370.310
des banques associées . . .	2.322.237	2.362.567	2.339.544
du Trésor et particuliers . . .	37.467	34.218	30.766
Rapport du total des réserves aux engagements à vue . . .	75,1 %	70,7 %	71,7 %
Taux d'escompte de la F. R. B. of N.-Y . . .	4,— %	5,— %	5,— %

BANQUE D'ITALIE

(En milliers de lire)

	31-12-1913	31-3-1928	20-3-1929	31-3-1929
ACTIF				
Encaisse or . . .	1.407.633	4.660.547	5.413.439	5.125.798
» argent . . .	94.607	—	—	—
Devises et avoirs à l'Étranger admis dans la couverture des billets . . .	88.988	7.855.582	5.316.889	5.334.403
Total de la réserve . . .	1.991.228	12.516.129	10.430.328	10.460.201
Effets sur l'Italie . . .	505.968	3.133.969	3.513.315	3.699.123
Avances sur nantissements . . .	126.063	719.024	1.498.144	1.514.466
Comptes courants (débiteurs) . . .	63.605	122.786	223.139	182.897
PASSIF				
Billets en circulation . . .	1.764.433	17.264.766	15.894.398	16.395.973
Assignations s/la Banque . . .	—	604.641	508.603	463.097
Comptes courants productifs . . .	207.885(1)	3.022.550	1.686.424	1.662.299
Compte courant du Trésor . . .	158.831	181.490	300.000	300.000
Rapports :				
a) de la réserve totale à l'ensemble des engagements à vue . . .	60,59 %	59,39 %	56,72 %	55,58 %
b) de l'encaisse métallique à l'ensemble des engagements à vue . . .	56,41 %	22,12 %	27,81 %	27,23 %
Taux d'escompte officiel . . .	5,50 %	6,50 %	7,— %	7,— %

(1) Y compris les « debiti a vista » et les « conti correnti passivi ».